

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 550****27 mai 2004****SOMMAIRE**

<b>AB Holding &amp; Investment Company S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26370</b>	<b>Comenius Trading and Consulting S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26359</b>
<b>Achmea Re Management Company S.A., Senningerberg . . . . .</b>	<b>26358</b>	<b>Comenius Trading and Consulting S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26359</b>
<b>Achmea Re Management Company S.A., Senningerberg . . . . .</b>	<b>26358</b>	<b>Comenius Trading and Consulting S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26359</b>
<b>Adams Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26391</b>	<b>Concept Development Group S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26397</b>
<b>Aligote Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26400</b>	<b>Concept Development Group S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26397</b>
<b>Aligote Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26400</b>	<b>Cosili S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26371</b>
<b>Aligote Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26400</b>	<b>Createl International S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26395</b>
<b>Aligote Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26400</b>	<b>Createl International S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26395</b>
<b>Alimentaire, S.à r.l., Dudelange . . . . .</b>	<b>26360</b>	<b>Croma International Trading S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26396</b>
<b>Altus World S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26397</b>	<b>Croma International Trading S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26396</b>
<b>AMS Media Advertising Services S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26399</b>	<b>Dasolux S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26355</b>
<b>AMS Media Advertising Services S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26399</b>	<b>Dexia Asset Management Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26366</b>
<b>Amplux S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26391</b>	<b>Dexia Asset Management Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26366</b>
<b>Amsterdam Maritime Resort S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26390</b>	<b>Direct Holiday S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26359</b>
<b>Angelo Costa Holdings S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26389</b>	<b>DocSanté S.à r.l. &amp; Cie S.C.A. . . . .</b>	<b>26357</b>
<b>Apexco S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26398</b>	<b>DocSanté, S.à r.l. . . . .</b>	<b>26360</b>
<b>Apexco S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26398</b>	<b>EEIF Cable S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26379</b>
<b>Aurinvest S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26396</b>	<b>Elemental Investments, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26354</b>
<b>Auto Sport Diffusion S.A., Strassen . . . . .</b>	<b>26358</b>	<b>ESI Efficio Solution Investments, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26399</b>
<b>Banff Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26362</b>	<b>Euro Phyto Santé Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26372</b>
<b>Belgium's Best Export S.A., Troisvierges . . . . .</b>	<b>26389</b>	<b>Exterland, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26394</b>
<b>Blue Ice Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26398</b>	<b>Financière Cevic Immo S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26372</b>
<b>Blue Ice Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26398</b>	<b>Financière Home Invest, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26394</b>
<b>Blue Tomato International S.A., Strassen . . . . .</b>	<b>26394</b>	<b>Fingi S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26372</b>
<b>Bolivar International S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26380</b>	<b>Fint Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26370</b>
<b>Burlington Properties S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26392</b>	<b>Forest Hill, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26393</b>
<b>C.A.S. Services S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26370</b>	<b>Gilfin S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26370</b>
<b>Calvert Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26379</b>	<b>Hotel &amp; Participations S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26369</b>
<b>Chez Stefano, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26369</b>	<b>ICD International Cosmetic Development S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26369</b>
<b>CIPO Palmeris S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26393</b>	<b>Immobilière Azur S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26369</b>
<b>CIPO Palmeris S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26393</b>	<b>Immobilière de Paris et de l'Orient S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26368</b>
<b>Clarins Ventures S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26388</b>		
<b>Clear Sin Investments S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26390</b>		
<b>CMS Management Services S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26373</b>		
<b>Combray S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>26391</b>		

International Power (Bloomsbury), S.à r.l., Luxembourg .....	26380	MPH Participations S.A., Luxembourg .....	26367
Intersil Luxembourg Participations, S.à r.l., Luxembourg .....	26354	Mytilus S.A.H., Luxembourg .....	26391
Investeringer Danmark S.A., Luxembourg .....	26374	Prime Invest II S.A., Luxembourg .....	26356
J. Safra I.P. Holding Co., Luxembourg .....	26368	Prime Invest II S.A., Luxembourg .....	26356
Kahita Luxembourg S.A., Luxembourg .....	26367	Rogowski Group S.A.H. ....	26361
Katalpa, S.à r.l., Steinfort .....	26356	S.E.P. Société Européenne de Participation Holding S.A. ....	26368
Kebo Holding S.A., Luxembourg .....	26367	S.E.P. Société Européenne de Participation Holding S.A. ....	26368
Lend Lease International Distressed Debt Fund Advisors S.A., Luxembourg .....	26392	Santatecla S.A., Luxembourg .....	26360
Lend Lease International Distressed Debt Fund Advisors S.A., Luxembourg .....	26392	Santatecla S.A., Luxembourg .....	26360
Lerf S.A.H. ....	26355	Sericomex Holding S.A., Luxembourg .....	26357
Lofin S.A., Luxembourg .....	26357	SIPI S.A., Société Holding d'Investissements et de Promotions Immobilières, Luxembourg .....	26371
Luxembourg Corporation Company S.A., Luxembourg .....	26379	SP Chauffage Sanitaire, S.à r.l., Tuntange .....	26389
Ma.Lo S.A., Luxembourg .....	26356	T.C.G. Gestion S.A., Luxembourg .....	26372
Medical Invest S.A.H., Luxembourg .....	26361	TB Lux S.A., Luxembourg .....	26358
Medical Invest S.A.H., Luxembourg .....	26361	Tourleans, S.à r.l., Luxembourg .....	26355
Medical Invest S.A.H., Luxembourg .....	26361	Tourleans, S.à r.l., Luxembourg .....	26355
Menuiserie Ronkar, S.à r.l., Bertrange .....	26357	Transport Frigorifique International S.A. ....	26394
Merrill Lynch Luxembourg Finance S.A., Luxembourg .....	26366	Wäschbur, S.à r.l., Tuntange .....	26361

**ELEMENTAL INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R. C. Luxembourg B 97.726.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil de Gérance  
tenue à Luxembourg le 19 mars 2004 à 10.10 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

Le siège social de la Société a été transféré du 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg à partir du 22 mars 2004.

Luxembourg, le 22 mars 2004.

*Pour et au nom de la Société ELEMENTAL INVESTMENTS, S.à r.l.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO05044. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029942.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2004.

**INTERSIL LUXEMBOURG PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: 4.656.850,- USD.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 81.569.

*Extrait des résolutions prises par l'Associé Unique en date du 1<sup>er</sup> octobre 2003*

La démission de Monsieur Joseph A. Hock, demeurant au 606, Sherburn Ct., Orlando, Florida 32940 USA, en tant que Gérant de catégorie B, avec effet au 11 juillet 2003, est acceptée.

Monsieur Douglas A. Balog, demeurant au 913, Dupont Street, N.E. Palm Bay, Florida 32905 USA, est nommé en remplacement de Monsieur Hock pour une durée illimitée.

Monsieur Thomas C. Tokos, demeurant au 1835 Newcastle Court, Walnut Creek, California 94595, USA, est nommé en tant que Gérant de catégorie B pour une durée illimitée.

Certifié sincère et conforme

*Pour INTERSIL LUXEMBOURG PARTICIPATIONS, S.à r.l.*

SGG - SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2004, réf. LSO-AP00408. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029605.3/795/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

**TOURLEANS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital: 12.394,68 EUR.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 70.847.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2004, réf. LSO-AO06714, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(028527.3/655/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2004.

---

**TOURLEANS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 70.847.

*Extrait des résolutions prises par l'Associé Unique en date du 21 janvier 2004*

Il résulte des décisions prises par l'Associé Unique en date du 21 janvier 2004 que:

- décharge est donnée au gérant pour l'exercice de son mandat au 31 décembre 2003;
- les bilans et les comptes de pertes et profits au 31 décembre 2003 sont approuvés.

Luxembourg, le 21 janvier 2004.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2004, réf. LSO-AO06712. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(028529.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2004.

---

**LERF S.A.H., Aktiengesellschaft.**

H. R. Luxemburg B 59.432.

*Protokoll über die Ausserordentliche Generalversammlung am 10. Januar 2002*

Am 10. Januar 2002 fand in den Räumen der Rechtsanwaltskanzlei Klaus Reichenbach, Leipziger Strasse 39, 09232 Hartmannsdorf, von 15.00 Uhr bis 16.00 Uhr eine Ausserordentliche Generalversammlung der Aktionäre der LERF S.A.H. statt.

Anwesend waren Herr Klaus Reichenbach, Chemnitzer Str. 18, 09232 Hartmannsdorf (Verwaltungsrat A) und Herr Helmut Eichler, Rudolf-Breitscheid-Str. 22, 07747 Jena (Verwaltungsrat B).

Herr Dr. Dieter Altmann (Verwaltungsrat B) war nicht anwesend.

Unter Vorsitz von Herrn Reichenbach fasst die Versammlung nach Beratung einstimmig folgende Beschlüsse:

1. Im gegenseitigen Einverständnis tritt Herr Dr. Dieter Altmann (Verwaltungsrat B) mit sofortiger Wirkung aus der Gesellschaft aus. Seine Geschäftsanteile werden eingezogen.
2. Mit sofortiger Wirkung ist Herr Dr. Dieter Altmann von jeglicher Geschäftsführung ausgeschlossen. Er darf weder im Namen der Gesellschaft auftreten noch in deren Namen handeln.

Hartmannsdorf, 10. Januar 2002.

K. Reichenbach / H. Eichler.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2004, réf. LSO-AP00289. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(029060.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2004.

---

**DASOLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1630 Luxembourg, 16, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 69.793.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2004, réf. LSO-AO06302, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

(029601.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**PRIME INVEST II, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 53.203.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2004, réf. LSO-AO06031, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2004.

Signature.

(028553.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2004.

---

**PRIME INVEST II, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 53.203.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale du 17 mars 2004*

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

Signature de classe A:

- Monsieur Dirk Hoogerdijk, administrateur de société, demeurant à Voorburg (Pays-Bas), président;

Signature de classe B:

- Monsieur Guy Hornick, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à Luxembourg;

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Est renommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- Monsieur Ben Kostwinder, comptable, demeurant à Maarn (Pays-Bas).

Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2004, réf. LSO-AO06033. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028547.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2004.

---

**KATALPA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8422 Steinfort, 14, rue de Hobscheid.  
R. C. Luxembourg B 95.523.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2004, réf. LSO-AO06190, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2004.

*Pour VO CONSULTING LUX S.A.*

Signature

(029163.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2004.

---

**Ma.Lo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.  
R. C. Luxembourg B 48.326.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg le 19 mars 2004 à 14.30 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

Le siège social de la Société a été transféré du 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg à partir du 22 mars 2004.

Luxembourg, le 22 mars 2004.

*Pour et au nom de la Société Ma.Lo S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO05000. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029512.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**SERICOMEX HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Gesellschaftssitz: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.  
R. C. Luxembourg B 75.542.

—  
*Auszug aus der Gesellschafterversammlung vom 24. März 2004*

- Nach Rücktritt von Herrn Rauno Leijola, für dessen Dauer seiner Tätigkeit ihm von den Gesellschaftern volle Entlastung erteilt wurde, wird Herr Carlo Reding als neues Verwaltungsratsmitglied ernannt.

- Die Gesellschaft verlegt ihren Sitz von 6, rue Pierre Federspiel, L-1512 Luxembourg nach 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2004.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2004, réf. LSO-AO05763. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(029122.3/592/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2004.

---

**MENUISERIE RONKAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8079 Bertrange, 115C, rue de Leudelange.  
R. C. Luxembourg B 44.884.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 6 avril 2004, réf. LSO-AP00663, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2004.

*Pour MENUISERIE RONKAR, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(029205.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2004.

---

**DocSanté S.à r.l. & CIE S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

R. C. Luxembourg B 58.577.

—  
Par la présente, Monsieur Raymond Fritsch a l'honneur en sa qualité de bailleur du bureau sis à L-2550 Luxembourg 6, avenue du X Septembre de dénoncer le siège de la société DocSanté S.à r.l. & CIE S.C.A. avec siège social à l'adresse susmentionnée, immatriculée au R.C. Luxembourg B 58.577 avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Le bailleur*

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2004, réf. LSO-AP01690. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(029380.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2004.

---

**LOFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.  
R. C. Luxembourg B 58.995.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration  
tenue à Luxembourg le 19 mars 2004 à 14.20 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

Le siège social de la Société a été transféré du 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg à partir du 22 mars 2004.

Luxembourg, le 22 mars 2004.

*Pour et au nom de la Société LOFIN S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO05001. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(029514.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**AUTO SPORT DIFFUSION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8030 Strassen, 161, rue du Kiem.  
R. C. Luxembourg B 68.845.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 6 avril 2004, réf. LSO-AP00664, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2004.

*Pour AUTO SPORT DIFFUSION S.A.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(029209.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2004.

---

**TB LUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 34.550.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 6 avril 2004, réf. LSO-AP00665, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2004.

*Pour TB LUX S.A.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(029212.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2004.

---

**ACHMEA RE MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.  
R. C. Luxembourg B 62.643.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2004, réf. LSO-AP01491, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 1<sup>er</sup> avril 2004.

Signature.

(029349.3/032/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2004.

---

**ACHMEA RE MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.  
R. C. Luxembourg B 62.643.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 30 mars 2004*

L'Assemblée décide de renouveler le mandat des administrateurs et du réviseur pour une nouvelle période de un an expirant à l'issue de l'Assemblée qui se tiendra en 2005 pour statuer sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

*Conseil d'Administration*

- Leonardus Jacobus Pruis,
- Wil A.M. Koning,
- Rob Burgerhout,
- Emmanuel Begat,
- Jorge Fernandes.

*Réviseur*

- KPMG AUDIT, Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2004, réf. LSO-AP01473. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029334.3/032/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2004.

---

**COMENIUS TRADING AND CONSULTING, Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 63.088.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 8 avril 2004, réf. LSO-AP01357, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2004.

Signature

*Administrateur-délégué*

(029360.3/565/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2004.

---

**COMENIUS TRADING AND CONSULTING, Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 63.088.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 8 avril 2004, réf. LSO-AP01359, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2004.

Signature

*Administrateur-délégué*

(029362.3/565/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2004.

---

**COMENIUS TRADING AND CONSULTING, Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 63.088.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue exceptionnellement le 4 décembre 2003*

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats relatifs à la clôture des comptes arrêtés au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001, ainsi que pour la non tenue de l'Assemblée à la date statutaire.

Pour extrait conforme

Signature

*Administrateur-délégué*

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2004, réf. LSO-AP01356. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(029358.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2004.

---

**DIRECT HOLIDAY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 69.431.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 31 mars 2004*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour les exercices clôturés au 31 décembre 1999, au 31 décembre 2000, au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002.

Madame Gaby Trierweiler et Madame Nathalie Carbotti Prieur ont été nommées administrateurs en remplacement de Madame Candice de Boni et de Madame Marie-Ange Dars. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2010.

Les mandats de Monsieur Brunello Donati en tant qu'administrateur et celui de Monsieur Lex Benoy en tant que commissaire aux comptes ont été renouvelés jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010.

Luxembourg, le 31 mars 2004.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2004, réf. LSO-AP01534. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(029610.3/800/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**DocSanté, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R. C. Luxembourg B 80.421.

—  
Par la présente, Monsieur Raymond Fritsch a l'honneur en sa qualité de bailleur du bureau sis à L-2550 Luxembourg 6, avenue du X Septembre de dénoncer le siège de la société DocSanté, S.à r.l. avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Le bailleur*

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2004, réf. LSO-AP01687. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(029379.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2004.

---

**ALIMENTAIRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3440 Dudelange, 28, rue Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 78.146.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 6 avril 2004, réf. LSO-AP00666, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2004.

*Pour ALIMENTAIRE, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(029217.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2004.

---

**SANTATECLA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 78.971.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2004, réf. LSO-AP01420, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

SANTATECLA S.A.

Signature

(029401.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2004.

---

**SANTATECLA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 78.971.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 25 mars 2004*

Les comptes clôturés au 31 décembre 2002 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2002.

Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, EDIFAC S.A., Jean Lambert viennent à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Tous les titulaires se représentent à vos suffrages. Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, EDIFAC S.A., Jean Lambert sont reconduits jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2005.

Le mandat de commissaire aux comptes de TRUSTAUDIT S.A. vient à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Le titulaire se représente à vos suffrages. Le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux Comptes est reconduit jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2005.

Extrait sincère et conforme

SANTATECLA S.A.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2004, réf. LSO-AP01419. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(029402.3/1022/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2004.

---



**WÄSCHBUR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7481 Tuntange, 3A, rue de Hollenfels.  
R. C. Luxembourg B 70.745.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 6 avril 2004, réf. LSO-AP00667, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 13 avril 2004.

*Pour WASCHBUR, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(029218.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2004.

---

**ROGOWSKI GROUP S.A., Société Anonyme Holding.**

R. C. Luxembourg B 61.040.

Par la présente, Monsieur Raymond Fritsch a l'honneur en sa qualité de bailleur du bureau sis à L-2550 Luxembourg 6, avenue du X Septembre de dénoncer le siège de la société ROGOWSKI GROUP S.A. avec siège social à l'adresse susmentionnée, immatriculée au R.C. Luxembourg B 61.040 avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Le bailleur*

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2004, réf. LSO-AP01691. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(029382.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2004.

---

**MEDICAL INVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 27.491.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 8 avril 2004, réf. LSO-AP01363, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2004.

Signatures

*Administrateurs*

(029364.3/565/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2004.

---

**MEDICAL INVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 27.491.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 8 avril 2004, réf. LSO-AP01362, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2004.

Signatures

*Administrateurs*

(029365.3/565/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2004.

---

**MEDICAL INVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 27.491.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue exceptionnellement le 6 octobre 2003*

3. L'Assemblée constate que le capital social de la société est intégralement absorbé par des pertes.

Après délibérations et votes, l'Assemblée décide de poursuivre l'activité de la société, ceci conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;

4. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats relatifs à la clôture des comptes 2001 et 2002 ainsi que pour la non-tenu à la date Statutaire des Assemblées relatives aux comptes 2001 et 2002;

5. L'Assemblée acte la démission en date du 6 octobre 2003 de Monsieur Rodney Haigh de son poste d'Administrateur et lui donne décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour;

6. L'Assemblée décide de nommer Administrateur avec effet immédiat, Monsieur Romain Thillens demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri L-1526 Luxembourg en remplacement de l'Administrateur démissionnaire. Il terminera le mandat de son prédécesseur.

Suite à cette résolution, le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:

- Nour-Eddin Nijar, Administrateur,
- Christophe Blondeau, Administrateur,
- Romain Thillens, Administrateur.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2004, réf. LSO-AP01360B. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029363.3/565/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2004.

### **BANFF HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Registered office: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 100.036.

#### STATUTES

In the year two thousand four, on the fifteenth of March.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

1.- BRIGHT GLOBAL S.A., a Company incorporated under British Virgin Islands Law and having its registered office at PO Box 3161, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

2.- DAEDELUS OVERSEAS INC., a Company incorporated under the Law of Panama and having its registered office at Arango-Orillac Building 2nd floor, East 54th Street, Panama, Republic of Panama,

hereby represented by Mr Hubert Janssen, jurist, residing in Torgny (Belgium), by virtue of signed proxies.

The aforesaid proxies, being initialled *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in the aforesaid capacities, have requested the notary to draw up the following Articles of Incorporation of a société anonyme which the founders declare to organize among themselves.

**Art. 1.** Between those present this day and all persons who will become owners of the shares mentioned hereafter, a Luxembourg société anonyme is hereby formed under the name BANFF HOLDING S.A.

**Art. 2.** The Company is established for an unlimited period. The Company may be dissolved at any moment by a resolution of the shareholders adopted in the manner required to amend these Articles of Incorporation.

**Art. 3.** The Registered Office of the Company is in Luxembourg.

Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the Registered Office of the Company, the Registered Office of the Company may be transferred by decision of the Board of Directors to any other locality of the Grand Duchy of Luxembourg and even abroad, and until such time as the situation becomes normalised.

**Art. 4.** The Company's holding purpose is to take participations, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; to grant to enterprises in which the Company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however within the bounds laid down by the Act of July 31, 1929, on Holding Companies.

**Art. 5.** The subscribed capital is set at EUR 31,200.- (thirty-one thousand and two hundred Euros), represented by 312 (three hundred and twelve) shares with a nominal value of EUR 100.- (one hundred Euros) each, carrying one voting right in the general assembly.

All the shares are in bearer or nominative form.

The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.

The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the bounds laid down by the law.

**Art. 6.** The Company is administered by a Board comprising at least three members, which elect a president among themselves. Their mandate may not exceed six years.

**Art. 7.** The Board of Directors possesses the widest powers to manage the business of the Company and to take all actions of disposal and administration which are in line with the object of the Company, and anything which is not a matter for the General Meeting in accordance with the present Articles or governed by law, comes within its competence. In particular it can arbitrate, agree to compromise, grant waivers and grant *replevins* with or without payment.

The Board of Directors is authorized to proceed to the payment of a provision of dividend within the bounds laid down by the law.

The Board of Directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management of the Company's business, either to one or more Directors, or, as holders of a general or special proxy, to third persons who do not have to be shareholders of the Company.

All acts binding the Company must be signed by two Directors or by an officer duly authorized by the Board of Directors.

**Art. 8.** Legal action, as claimant as well as defendant, will be taken in the name of the Company by one member of the Board of Directors, or by the person delegated to this office.

**Art. 9.** The Company's operations are supervised by one or more auditors. Their mandate may not exceed six years.

**Art. 10.** The Company's business year begins on January 1st and closes on December 31st.

**Art. 11.** The annual General Meeting is held on the first Friday in the month of May at 10.00 a.m. at the Company's Registered Office, or at an other place to be specified in the convening notices. If such day is a legal holiday the General Meeting will be held on the next following business day.

**Art. 12.** Any shareholder will be entitled to vote in person or through a proxy, who need not be a shareholder himself.

**Art. 13.** The General Assembly has the widest powers to take or ratify any action concerning the Company. It decides how the net profit is allocated and distributed.

**Art. 14.** For any points not covered by the present articles, the parties refer to the provisions of the Act of August 10, 1915 and of the modifying Acts.

#### *Transitory Measures*

Exceptionally the first business year will begin today and close on December, 31st 2004.

#### *Subscription - Payment*

The capital has been subscribed as follows:

1.- BRIGHT GLOBAL S.A. ....	156 shares
2.- DAEDELUS OVERSEAS INC. ....	156 shares
Total: .....	312 shares

All these shares have been paid in cash up to 100% of their nominal value and therefore, the amount of EUR 31,200.- (thirty-one thousand two hundred Euros) is as now at the disposal of the company BANFF HOLDING S.A., proof of which has been duly given to the notary.

#### *Statement*

The notary declares that he has checked the existence of the conditions listed in Article 26 of the commercial companies act and states explicitly that these conditions are fulfilled.

#### *Costs*

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the Company, or charged to it for its formation, amount to about two thousand Euros.

#### *Resolutions of the Shareholders*

The party appearing, representing the totality of the capital took the following resolutions.

#### *First resolution*

The number of Directors is set at three and that of the auditors at one.

The following are appointed Directors, each with authority to sign jointly with one other director in the name of the Company:

- a) Mr Bruno Beernaerts, Licencié en Droit, residing in Fauvillers (Belgique);
  - b) Mr David De Marco, Director, residing in Stegen (Luxembourg),
  - c) Mr Alain Lam, réviseur d'entreprises, residing at Mersch (Luxembourg),
- Their terms of office will expire after the annual meeting of shareholders of 2005.

#### *Second resolution*

Is elected as statutory auditor:

the company CERTIFICA, S.à r.l., having its registered office at L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

Its term of office will expire after the annual meeting of shareholders of 2005.

#### *Third resolution*

The address of the Company is fixed at L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

The Board of Directors is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company's corporate seat.

The undersigned notary who understands and speaks French, and English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the French and English texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

**Follows the French translation:**

L'an deux mille quatre, le quinze mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

1.- BRIGHT GLOBAL S.A., une société constituée aux Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à PO Box 3161 Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques,

2.- DAEDELUS OVERSEAS INC., une société constituée en République du Panama, ayant son siège social à Arango-Orillac Building 2ème étage, East 54th Street, Panama, Republic of Panama, ici représentées par Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (Belgique) en vertu de procurations signées.

Lesdites procurations, paraphées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lesquels comparants, agissant ès-dites qualités, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'il déclare constituer au nom et pour le compte de ses mandants et dont les statuts ont été arrêtés comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise, dénommée: BANFF HOLDING S.A.

**Art. 2.** La société est constituée pour une durée illimitée à compter de ce jour. Elle peut être dissoute à tout moment par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.

**Art. 3.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

**Art. 4.** La société a pour objet la participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères. La société peut acquérir tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière. Notamment la société peut procéder à l'acquisition de brevets et licences, les gérer et les mettre en valeur. La société peut octroyer aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, tous concours, prêts, avances ou garanties. En règle générale, la société pourra poursuivre toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, autorisées par et rentrant dans les limites tracées par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à EUR 31.200,- (trente et un mille deux cents Euros), représenté par 312 (trois cent douze) actions de EUR 100,- (cent Euros) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Toutes les actions sont nominatives ou au porteur.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

**Art. 7.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

**Art. 8.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

**Art. 9.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier vendredi du mois de mai à 10.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 12.** Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

**Art. 13.** L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

**Art. 14.** Pour tous points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

#### *Dispositions transitoires*

Par dérogation le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 2004.

#### *Souscription*

Le capital social a été souscrit comme suit:

1.- BRIGHT GLOBAL S.A. ....	156 actions
2.- DAEDELUS OVERSEAS INC. ....	156 actions
Total: .....	312 actions

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées à hauteur de 100% par des versements en numéraire de sorte que la somme de EUR 31.200,- (trente et un mille deux cents Euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la société BANFF HOLDING S.A., ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Déclaration*

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Evaluation des Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ deux mille Euros.

#### *Résolutions de l'actionnaire unique*

Et à l'instant le comparant ès-qualités qu'il agit, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs, avec signature conjointe à deux:

- Monsieur Bruno Beernaerts, Licencié en Droit, demeurant à Fauvillers (Belgique);
- Monsieur David De Marco, administrateur, demeurant à Stegen (Luxembourg)
- Monsieur Alain Lam, réviseur d'entreprises, demeurant à Mersch (Luxembourg),

La durée de leur mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle de 2005.

#### *Deuxième résolution*

Est nommée commissaire aux comptes:

La société CERTIFICA, S.à r.l., ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

La durée de son mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle de 2005.

#### *Troisième résolution*

L'adresse de la société est fixée à L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2004, vol. 142S, fol. 99, case 9. – Reçu 312 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2004.

J. Elvinger.

(029735.3/211/220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2004.

**DEXIA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 283, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 37.647.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2004, réf. LSO-AO05779, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2004.

Pour DEXIA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

M. Defawe / J.-Y. Maldague

Corporate Coordination & Strategy / Administrateur délégué

(029502.3/1769/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**DEXIA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 283, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 37.647.

Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 mars 2004:

Il a été procédé aux nominations statutaires suivantes:

*Troisième Résolution*

L'Assemblée Générale décide:

- d'accepter la démission de Monsieur Jean Van der Spek de son mandat d'Administrateur et de nommer Monsieur Pierre Malevez à la fonction d'Administrateur de DEXIA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.;
- d'accepter la démission de Monsieur Bernard L'Hoost de son mandat d'Administrateur et de nommer Monsieur Christophe Burm à la fonction d'Administrateur de DEXIA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.;
- de renouveler les mandats d'Administrateurs de Messieurs Marc Hoffmann, Hugo Lasat et Jean-Yves Maldague et de Madame Martine Decamps venus à échéance à l'issue de la présente Assemblée Générale;
- de renommer Monsieur Marc Hoffmann à la fonction de Président du Conseil d'administration;
- de renommer Messieurs Hugo Lasat et Jean-Yves Maldague à la fonction d'Administrateurs délégués;
- de ne pas renouveler les mandats de Messieurs Philippe Jouard et Michel Malpas venus à échéance à l'issue de la présente Assemblée Générale;
- de nommer Monsieur Guy Roelandt à la fonction d'Administrateur de DEXIA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.;
- de ratifier les nominations des Administrateurs pour une durée de 3 ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2007.

A l'issue de l'Assemblée Générale, la composition du Conseil d'administration de DEXIA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A. est donc la suivante:

- Monsieur Marc Hoffmann, Président
- Monsieur Hugo Lasat, Administrateur délégué
- Monsieur Jean-Yves Maldague, Administrateur délégué
- Madame Martine Decamps, Membre
- Monsieur Christoph Burm, Membre
- Monsieur Pierre Malevez, Membre
- Monsieur Guy Roelandt, Membre

Luxembourg, le 22 mars 2004.

DEXIA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

H. Lasat / J.-Y. Maldague

Administrateurs délégués

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2004, réf. LSO-AO05774. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029500.3/1769/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**MERRILL LYNCH LUXEMBOURG FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 69.505.

Les états financiers au 31 décembre 2003 tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg le 7 avril 2004, référence LSO-AP00740 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg le 13 avril 2004.

Par résolution de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, Madame Eva Weiss, company executive, née le 6 mars 1964 à Fribourg/Brsg., Allemagne, avec adresse à Neue Mainzer Strasse 52, D-60311 Francfort, Allemagne et Messieurs John G. Shane, company executive, né le 31 mai 1960 à Sudbury, Canada, avec adresse à 4, World Financial Center, New York, NY 10080, Etats-Unis d'Amérique, Eirik Diesen, company executive, né le 22 octobre 1966 à Droebak,

Norvège, avec adresse à 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, Mehul Mahendrakmar Desai, company executive, né le 21 août 1963 à Nakuru, Kenya, avec adresse à 7, Moor Place, Windlesham, Surrey, GU20 6JS, Grande-Bretagne et Dominik Schaerer, banquier, né le 6 février 1965 à Niederbipp, Suisse, avec adresse à Weissensteinstrasse 3, CH-4800 Zofingen, Suisse, ont été renommés administrateurs pour une période prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle; DELOITTE S.A. (anciennement DELOITTE & TOUCHE S.A.), 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen, a été réélu commissaire aux comptes pour une période prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2004.

Pour MERRILL LYNCH LUXEMBOURG FINANCE S.A.

Signature

(029544.3/267/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**KEBO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R. C. Luxembourg B 95.680.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration  
tenue à Luxembourg le 19 mars 2004 à 14.10 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

Le siège social de la Société a été transféré du 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg à partir du 22 mars 2004.

Luxembourg, le 22 mars 2004.

Pour et au nom de la Société KEBO HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO05002. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029516.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**KAHITA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R. C. Luxembourg B 97.616.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration  
tenue à Luxembourg le 19 mars 2004 à 14.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

Le siège social de la Société a été transféré du 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg à partir du 22 mars 2004.

Luxembourg, le 22 mars 2004.

Pour et au nom de la Société KAHITA LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO05004. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029518.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**MPH PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 57.871.

—  
*Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 25 mars 2004*

Le Conseil décide de coopter aux fonctions d'administrateur Madame Catherine Calvi, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en remplacement de Madame Nathalie Schmatz, démissionnaire, dont elle terminera le mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2004, réf. LSO-AP01706. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029553.3/636/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**J. SAFRA I.P. HOLDING Co., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.  
R. C. Luxembourg B 98.071.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration  
tenue à Luxembourg le 19 mars 2004 à 13.50 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:  
Le siège social de la Société a été transféré du 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg à partir du 22 mars 2004.

Luxembourg, le 22 mars 2004.  
*Pour et au nom de la Société J. SAFRA I.P. HOLDING Co. S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO05005. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(029520.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**IMMOBILIERE DE PARIS ET DE L'ORIENT S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.  
R. C. Luxembourg B 93.125.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration  
tenue à Luxembourg le 19 mars 2004 à 13.40 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:  
Le siège social de la Société a été transféré du 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg à partir du 22 mars 2004.

Luxembourg, le 22 mars 2004.  
*Pour et au nom de la Société IMMOBILIERE DE PARIS ET DE L'ORIENT S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO05007. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(029523.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**S.E.P. SOCIETE EUROPEENNE DE PARTICIPATION HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**  
R. C. Luxembourg B 34.320.

—  
EXTRAIT

Par la présente, la soussignée FIDUCIAIRE F. WINANDY & ASSOCIES S.A. ayant son siège social 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, déclare avoir dénoncé ce 29 mars 2004, par courrier recommandé auprès de la société S.E.P. SOCIETE EUROPEENNE DE PARTICIPATION HOLDING S.A., société anonyme inscrite section B numéro 34.320, le contrat de domiciliation qui nous liait à elle, ainsi que le siège social fixé 35, rue Glesener, L-1631 Luxembourg.

Luxembourg, le 2 avril 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2004, réf. LSO-AP00902. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(029247.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2004.

---

**S.E.P. SOCIETE EUROPEENNE DE PARTICIPATION HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**  
R. C. Luxembourg B 34.320.

—  
EXTRAIT

Il résulte des courriers reçus par la société S.E.P. SOCIETE EUROPEENNE DE PARTICIPATION HOLDING S.A. que:

- Monsieur Rodolphe Gerbes a démissionné de son poste de commissaire aux comptes de la société en date du 22 mars 2004.

Luxembourg, le 29 mars 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2004, réf. LSO-AP00886. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(029246.3/802/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2004.

---



**IMMOBILIERE AZUR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.  
R. C. Luxembourg B 58.092.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration  
tenue à Luxembourg le 19 mars 2004 à 13.30 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

Le siège social de la Société a été transféré du 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg à partir du 22 mars 2004.

Luxembourg, le 22 mars 2004.

*Pour et au nom de la Société IMMOBILIERE AZUR S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO05009. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029548.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**ICD INTERNATIONAL COSMETIC DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.  
R. C. Luxembourg B 47.374.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration  
tenue à Luxembourg le 19 mars 2004 à 13.10 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

Le siège social de la Société a été transféré du 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg à partir du 22 mars 2004.

Luxembourg, le 22 mars 2004.

*Pour et au nom de la Société ICD INTERNATIONAL COSMETIC DEVELOPMENT S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO05011. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029550.4/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**HOTEL & PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.  
R. C. Luxembourg B 96.674.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration  
tenue à Luxembourg le 19 mars 2004 à 13.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

Le siège social de la Société a été transféré du 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg à partir du 22 mars 2004.

Luxembourg, le 22 mars 2004.

*Pour et au nom de la Société HOTEL & PARTICIPATIONS S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO05013. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029551.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**CHEZ STEFANO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2560 Luxembourg, 12-14, rue de Strasbourg.  
R. C. Luxembourg B 32.689.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2004, réf. LSO-AO06466, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour CHEZ STEFANO, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(029577.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**GILFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.  
R. C. Luxembourg B 62.244.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration  
tenue à Luxembourg le 19 mars 2004 à 12.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

Le siège social de la Société a été transféré du 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg à partir du 22 mars 2004.

Luxembourg, le 22 mars 2004.

*Pour et au nom de la Société GILFIN S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO05015. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(029552.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**FINT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.  
R. C. Luxembourg B 93.701.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration  
tenue à Luxembourg le 19 mars 2004 à 11.20 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

Le siège social de la Société a été transféré du 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg à partir du 22 mars 2004.

Luxembourg, le 22 mars 2004.

*Pour et au nom de la Société FINT HOLDING S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO05017. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(029554.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**AB HOLDING & INVESTMENT COMPANY S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 56.670.

—  
*Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 25 mars 2004*

Le Conseil décide de coopter aux fonctions d'administrateur Madame Catherine Calvi, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en remplacement de Madame Nathalie Schmatz, démissionnaire, dont elle terminera le mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2004, réf. LSO-AP01708. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(029555.3/636/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**C.A.S. SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 68.168.

—  
*Extrait des résolutions du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 1<sup>er</sup> avril 2004*

Au Conseil d'Administration de C.A.S. SERVICES S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

De nommer Monsieur Herman Boersen en tant que Fondateur de Pouvoirs A de la Société, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2004.

En conséquence des présentes et des précédentes résolutions et assemblées:

- Le Conseil d'Administration est composé de:

Monsieur Tim Van Dijk

Monsieur John Beers

Monsieur Michel Van Krimpen

- L'Administrateur-délégué est:

Monsieur Tim Van Dijk

- Les Fondés de Pouvoirs A sont:  
Madame Sandrine Martz  
Madame Karine Vautrin  
Monsieur José Corrreia  
Madame Valérie Ingelbrecht  
Monsieur Ronald Chamielec  
Monsieur Guillaume Martin-Saudax  
Mademoiselle Séverine Canova  
Monsieur Herman Boersen  
- Les Fondés de Pouvoirs B sont:  
Monsieur Gilles Lecomte  
Monsieur Patrice Cultrera  
Mademoiselle Audrey Raphael  
Monsieur Martijn Terpstra

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2004.

T. van Dijk / M. van Krimpen  
*Administrateur-délégué / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2004, réf. LSO-AP01612. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur*

(029558.2//35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**SIPI S.A., SOCIETE HOLDING D'INVESTISSEMENTS ET DE PROMOTIONS IMMOBILIERES,  
Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 57.082.

*Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 25 mars 2004*

Le Conseil décide de coopter aux fonctions d'administrateur Madame Catherine Calvi, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en remplacement de Madame Nathalie Schmatz, démissionnaire, dont elle terminera le mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas  
*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2004, réf. LSO-AP01710. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(029556.3/636/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**COSILI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.  
R. C. Luxembourg B 86.103.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires  
tenue à Luxembourg en date du 26 mars 2004*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

Les mandats de:

- CARDALE OVERSEAS INC.,
- KELWOOD INVESTMENTS LTD.,
- TASWELL INVESTMENTS LTD.,

en tant qu'administrateurs ainsi que celui de Monsieur Lex Benoy en tant que commissaire aux comptes ont été renouvelés jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010.

Luxembourg, le 26 mars 2004.

*Pour la société*  
FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2004, réf. LSO-AP01545. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(029607.3/800/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**FINGI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.  
R. C. Luxembourg B 58.991.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration  
tenue à Luxembourg le 19 mars 2004 à 11.10 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

Le siège social de la Société a été transféré du 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg à partir du 22 mars 2004.

Luxembourg, le 22 mars 2004.

*Pour et au nom de la Société FINGI S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO05019. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(029557.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**FINANCIERE CEVIC IMMO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.  
R. C. Luxembourg B 98.588.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration  
tenue à Luxembourg le 19 mars 2004 à 10.50 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

Le siège social de la Société a été transféré du 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg à partir du 22 mars 2004.

Luxembourg, le 22 mars 2004.

*Pour et au nom de la Société FINANCIERE CEVIC IMMO S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO05021. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(029559.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**EURO PHYTO SANTE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.  
R. C. Luxembourg B 99.195.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration  
tenue à Luxembourg le 19 mars 2004 à 10.30 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

Le siège social de la Société a été transféré du 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg à partir du 22 mars 2004.

Luxembourg, le 22 mars 2004.

*Pour et au nom de la Société EURO PHYTO SANTE LUXEMBOURG S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO05023. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(029562.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**T.C.G. GESTION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 67.822.

—  
*Extrait des résolutions du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 1<sup>er</sup> avril 2004*

Au Conseil d'Administration de T.C.G. GESTION S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

De nommer Monsieur Herman Boersen en tant que Fondateur de Pouvoirs A de la Société, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2004.

En conséquence des présentes et des précédentes résolutions et assemblées:

- Le Conseil d'Administration est composé de:

Monsieur Tim Van Dijk

Monsieur John Beers

Monsieur Michel Van Krimpen

- L'Administrateur-délégué est:

Monsieur Tim Van Dijk  
- Les Fondés de Pouvoirs A sont:  
Madame Sandrine Martz  
Madame Karine Vautrin  
Monsieur José Correira  
Madame Valérie Ingelbrecht  
Monsieur Ronald Chamielec  
Monsieur Guillaume Martin-Saudax  
Mademoiselle Séverine Canova  
Monsieur Herman Boersen  
- Les Fondés de Pouvoirs B sont:  
Monsieur Gilles Lecomte  
Monsieur Patrice Cultrera  
Mademoiselle Audrey Raphael  
Monsieur Martijn Terpstra

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2004.

T. van Dijk / M. van Krimpen

*Administrateur-délégué / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2004, réf. LSO-AP01611. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(029560.2//35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**CMS MANAGEMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 81.525.

*Extrait des résolutions du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 1<sup>er</sup> avril 2004*

Au Conseil d'Administration de CMS MANAGEMENT SERVICES S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:  
De nommer Monsieur Herman Boersen en tant que Fondé de Pouvoirs A de la Société, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2004.  
En conséquence des présentes et des précédentes résolutions et assemblées:

- Le Conseil d'Administration est composé de:

Monsieur Tim Van Dijk  
Monsieur John Beers  
Monsieur Michel Van Krimpen  
Monsieur Luc De Vet

- L'Administrateur-délégué est:

Monsieur Tim Van Dijk

- Les Fondés de Pouvoirs A sont:

Madame Sandrine Martz  
Madame Karine Vautrin  
Monsieur José Correira  
Madame Valérie Ingelbrecht  
Monsieur Ronald Chamielec  
Monsieur Guillaume Martin-Saudax  
Mademoiselle Séverine Canova  
Monsieur Herman Boersen

- Les Fondés de Pouvoirs B sont:

Monsieur Gilles Lecomte  
Monsieur Patrice Cultrera  
Mademoiselle Alexandra Fouracres  
Monsieur Tjebco De Jong  
Mademoiselle Audrey Raphael  
Monsieur Martijn Terpstra

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2004.

T. van Dijk / M. van Krimpen

*Administrateur-délégué / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2004, réf. LSO-AP01607. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(029563.2//38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**INVESTERINGER DANMARK S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 100.035.

**STATUTES**

In the year two thousand and four, on the nineteenth of March.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

1.- MACQUARIE BANK LIMITED, (Australian Company Number 008583542) a Company formed under Australian Law, having its registered office at N°1 Martin Place Sydney NSW 2000, Australia;

2.- Mr Gerard Becquer, corporate director, with professional address at 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg; Both of them hereby represented by Mr Patrick Van Hees, jurist at L-1450 Luxembourg, undersigned, by virtue of proxies given under private seal.

The party sub 1.- acting as founder and the party sub 2.- acting as subscriber of the Company.

The aforesaid proxies, being initialled ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in their aforesaid capacities, have requested the notary to draw up the following Articles of Incorporation of a société anonyme which the founders declare to organize among themselves.

**Name, Duration, Registered Office, Purpose**

**Art. 1.** Between those present this day and all persons who will become owners of the shares mentioned hereafter, a Luxembourg société anonyme is hereby formed under the name INVESTERINGER DANMARK S.A.

**Art. 2.** The Company is established for an unlimited period. The Company may be dissolved at any moment by a resolution of the shareholders adopted in the manner required to amend these Articles of Incorporation.

**Art. 3.** The Company's purpose is to take participations and interests, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, and other property, rights and interest in property as the Company shall deem fit, and generally to hold, manage, develop, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and in particular for shares or securities of any company purchasing the same; to enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions, and to grant to any holding company, subsidiary, or fellow subsidiary, or any other company associated in any way with the Company, or the said holding company, subsidiary or fellow subsidiary, in which the Company has a direct or indirect financial interest, any assistance, loans, advances or guarantees; to borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed; finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31st, 1929, on Holding Companies.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

**Art. 4.** The Registered Office of the Company is in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of directors.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the Registered Office of the Company, the Registered Office of the Company may be transferred by decision of the Board of Directors to any other locality of the Grand Duchy of Luxembourg and even abroad, and until such time as the situation becomes normalised.

**Corporate Capital, Shares**

**Art. 5.** The subscribed capital is set at EUR 31,000 (thirty-one thousand euro), represented by 24,800 (twenty-four thousand eight hundred) shares with a nominal value of EUR 1.25 (one euro and twenty-five cents) each, carrying one voting right in the general assembly.

All the shares are in bearer or nominative form.

The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.

The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the bounds laid down by the law.

**Management - Supervision**

**Art. 6.** The Company is managed by a board of directors composed of at least three members, either shareholders or not, who are appointed for a period not exceeding six years by the general meeting of shareholders which may renew their mandate or remove them at any time.

The number of directors and their term are fixed by the general meeting of the shareholders.

The board of directors convenes as often as the interest of the Corporation so requires. It must be convened each time two directors so request.

Any director may act at any meeting of directors by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex another director as his proxy.

The meetings of the board of directors will be validly held provided that the majority of directors be present.

The resolutions of the board of directors shall be adopted by the majority of directors present or represented.

Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions passed at the directors' meetings.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by writing by circular way, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier, or by phone, teleconferencing or other telecommunications media.

**Art. 7.** The Board of Directors possesses the widest powers to manage the business of the Company and to take all actions of disposal and administration which are in line with the object of the Company, and anything which is not a matter for the General Meeting in accordance with the present Articles or governed by law, comes within its competence. In particular it can arbitrate, agree to compromise, grant waivers and grant replevins with or without payment.

The Board of Directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management of the Company's business, either to one or more Directors, or, as holders of a general or special proxy, to third persons who do not have to be shareholders of the Company.

All acts binding the Company must be signed by two Directors or by an officer duly authorized by the Board of Directors.

**Art. 8.** Legal action, as claimant as well as defendant, will be taken in the name of the Company by one member of the Board of Directors, or by the person delegated to this office.

**Art. 9.** The Company's operations are supervised by one or more auditors. Their mandate may not exceed six years.

#### **Shareholders' Meetings**

**Art. 10.** The annual General Meeting is held on the last Friday in the month of May at 11.00 a.m. at the Company's Registered Office, or at an other place to be specified in the convening notices. If such day is a legal holiday the General Meeting will be held on the next following business day.

**Art. 11.** Any shareholder will be entitled to vote in person or through a proxy, who need not to be a shareholder himself.

**Art. 12.** The General Assembly has the widest powers to take or ratify any action concerning the Company. It decides how the net profit is allocated and distributed.

#### **Business Year, Allocation of Profits**

**Art. 13.** The Company's business year begins on January 1st and closes on December 31st.

**Art. 14.** After deduction of any and all of the expenses of the Corporation and the amortization, the credit balance represents the net profit of the Corporation. On the net profit, five percent (5.00%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10.00%) of the capital of the Corporation, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched.

The board of directors may decide to pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

The balance is at the disposal of the general meeting.

#### **Dissolution, Liquidation**

**Art. 15.** The Corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

A sole shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all its assets and liabilities, known or unknown of the Company.

#### **Applicable law**

**Art. 16.** For any points not covered by the present articles, the parties refer to the provisions of the Act of August 10, 1915 and of the modifying Acts.

#### *Transitory Measures*

Exceptionally the first business year will begin today and close on December 31, 2004.

#### *Subscription - Payment*

The capital has been subscribed as follows:

1.- MACQUARIE BANK LIMITED: .....	24,799 shares
2.- Gerard Becquer: .....	1 share
Total: .....	24,800 shares

All these shares have been paid up in cash to the extent of 100% (one hundred per cent), and therefore the amount of EUR 31,000 (thirty-one thousand euro) is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

*Statement*

The notary declares that he has checked the existence of the conditions listed in Article 26 of the commercial companies act and states explicitly that these conditions are fulfilled.

*Costs*

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the Company, or charged to it for its formation, amount to about one thousand five hundred euro.

*Extraordinary general meeting*

The parties appearing, representing the totality of the capital and considering themselves as duly convoked, declare that they are meeting in an extraordinary general meeting and take the following resolutions by unanimity.

*First resolution*

The number of Directors is set at three and that of the auditors at one.

*Second resolution*

The following are appointed Directors:

1.- Mr Chris Frost, corporate director, with professional address at Level 30 City Point, 1 Ropemaker Street London, EC2Y 9HD London United Kingdom

2.- Mr Gerard Becquer, corporate director, with professional address at 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

3.- Mr Bruno Bagnouls, employee, with professional address at 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

Their terms of office will expire after the annual meeting of shareholders which will approve the financial statements at December 31, 2008.

*Third resolution*

Is elected as auditor:

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., a company having its registered office at 400, route d'Esch L-1471 Luxembourg.

Its term of office will expire after the annual meeting of shareholders, which will approve the financial statements at December 31, 2008.

*Fourth resolution*

The address of the Company is fixed at L-1882 Luxembourg, 5 rue Guillaume Kroll

*Prevailing language*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le dix-neuf mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

1.- MACQUARIE BANK LIMITED, (Australian Company Number 008583542) société de droit australien, ayant son siège social à N°1 Martin Place Sydney NSW 2000, Australie;

2.- Gérard Becquer, gérant de société, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg domicilié à Luxembourg.

Tous deux ici représentés par Monsieur Patrick Van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg, en vertu de procurations sous seing privé lui délivrées.

Le comparant sub 1.- agissant comme fondateur et le comparant sub 2.- agissant comme souscripteur de la Société.

Lesdites procurations, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants, agissant ès-dites qualités, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme que les fondateurs déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Dénomination, Durée, Siège social, Objet**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise, dénommée: INVESTERINGER DANMARK S.A.

**Art. 2.** La Société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute à tout moment par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.

**Art. 3.** L'objet de la Société est de prendre des participations et des intérêts sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères et d'acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière tous titres et droits, tous brevets et licences, et autres propriétés, droits et intérêts de propriété que la Société jugera approprié, et plus généralement les détenir, gérer, développer, les vendre ou en disposer, en tout



ou partie, aux conditions que la Société jugera appropriées, et en particulier en contrepartie d'actions ou de titres de toute société les acquérant; de prendre part, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres, et d'octroyer à toute société holding, filiale ou filiale apparentée, ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou aux dites holdings, filiales ou filiales apparentées dans lesquelles la Société a un intérêt financier direct ou indirect, tous concours, prêts, avances ou garanties;

d'emprunter et de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée; enfin de mener à bien toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir toutefois bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les activités prédécrites aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

**Art. 4.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par décision du conseil d'administration.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la Société à son siège ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

#### Capital social, actions

**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à EUR 31.000 (trente et un mille euro), représenté par 24.800 (vingt-quatre mille huit cents) actions de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq cents) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Toutes les actions sont nominatives ou au porteur.

Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

#### Administration, Surveillance

**Art. 6.** La Société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, laquelle peut renouveler leur mandat ou les révoquer à tout moment.

Le nombre des administrateurs et leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la Société.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Chaque administrateur peut prendre part aux réunions du conseil d'administration en désignant par écrit ou par telfax, câble, télégramme ou télex un autre administrateur pour le représenter.

Les réunions du conseil d'administration se tiendront valablement si la majorité des administrateurs sont présents. Les résolutions prises lors des réunions du conseil d'administration le seront valablement par la majorité des administrateurs présents ou représentés.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Dans ces cas, les résolutions ou décisions à prendre seront expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication.

**Art. 7.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment accepter des compromis, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la Société, ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, actionnaires ou non.

La Société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

**Art. 8.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la Société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

**Art. 9.** La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

#### Assemblée générale

**Art. 10.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le dernier vendredi du mois de mai à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 11.** Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

**Art. 12.** L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

#### **Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 13.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre.

**Art. 14.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la Société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5,00%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le conseil d'administration peut décider d'attribuer des dividendes intérimaires en conformité avec les dispositions légales.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

#### **Dissolution, Liquidation**

**Art. 15.** La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale prise comme en matière de modification des statuts. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Un actionnaire unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

#### **Loi applicable**

**Art. 16.** Pour tous points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

#### *Dispositions transitoires*

Exceptionnellement, le premier exercice social commencera ce jour et se terminera le 31 décembre 2004.

#### *Souscription - Libération*

Le capital social a été souscrit comme suit:

1.- MACQUARIE BANK LIMITED: .....	24.799 actions
2.- Gerard Becquer: .....	1 action
Total: .....	24.800 actions

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraire à concurrence de 100% (cent pour cent), de sorte que la somme de EUR 31.000 (trente et un mille euro) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Déclaration*

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille cinq cents euros.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants ès-qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ils ont pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

#### *Deuxième résolution*

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

1.- Monsieur Chris Frost, gérant de société, avec adresse professionnelle au Level 30 City Point, 1 Ropemaker Street London, EC2Y 9HD London United Kingdom

2.- Monsieur Gerard Becquer, gérant de société, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

3.- Monsieur Bruno Bagnouls, employé, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

La durée de leur mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2008.

#### *Troisième résolution*

Est nommée commissaire aux comptes:

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., une société ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.

La durée de son mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2008.

*Quatrième résolution*

L'adresse de la Société est fixée à L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

*Version prépondérante*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2004, vol. 143S, fol. 4, case 3. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2004.

J. Elvinger.

(029737.3/211/316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2004.

---

**EEIF CABLE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.  
R. C. Luxembourg B 91.793.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration  
tenue à Luxembourg le 19 mars 2004 à 10.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

Le siège social de la Société a été transféré du 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg à partir du 22 mars 2004.

Luxembourg, le 22 mars 2004.

*Pour et au nom de la Société EEIF CABLE S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO05024. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029564.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**CALVERT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.  
R. C. Luxembourg B 87.852.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration  
tenue à Luxembourg le 19 mars 2004 à 9.20 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

Le siège social de la Société a été transféré du 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg à partir du 22 mars 2004.

Luxembourg, le 22 mars 2004.

*Pour et au nom de la Société CALVERT HOLDING S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO05026. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029565.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 37.974.

*Extrait des résolutions du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 1<sup>er</sup> avril 2004*

Au Conseil d'Administration de LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

De nommer Monsieur Herman Boersen en tant que Fondé de Pouvoirs A de la Société, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2004.

En conséquence des présentes et des précédentes résolutions et assemblées:

- Le Conseil d'Administration est composé de:

Monsieur Tim Van Dijk

Monsieur John Beers  
 Monsieur Michel Van Krimpen  
 - L'Administrateur-délégué est:  
 Monsieur Tim Van Dijk  
 - Les Fondés de Pouvoirs A sont:  
 Madame Sandrine Martz  
 Madame Karine Vautrin  
 Monsieur José Correira  
 Madame Valérie Ingelbrecht  
 Monsieur Ronald Chamielec  
 Monsieur Guillaume Martin-Saudax  
 Mademoiselle Séverine Canova  
 Monsieur Herman Boersen  
 - Les Fondés de Pouvoirs B sont:  
 Monsieur Gilles Lecomte  
 Monsieur Patrice Cultrera  
 Mademoiselle Audrey Raphael  
 Monsieur Martijn Terpstra

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2004.

T. van Dijk / M. van Krimpen

*Administrateur-délégué / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2004, réf. LSO-AP01610. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029561.2//36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

**BOLIVAR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R. C. Luxembourg B 67.024.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration  
 tenue à Luxembourg le 19 mars 2004 à 9.10 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

Le siège social de la Société a été transféré du 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg à partir du 22 mars 2004.

Luxembourg, le 22 mars 2004.

*Pour et au nom de la Société BOLIVAR INTERNATIONAL S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO05029. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029566.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

**INTERNATIONAL POWER (BLOOMSBURY), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 100.034.

**STATUTES**

In the year two thousand and four, on the third of March.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appears:

IPR INSURANCE COMPANY LIMITED, a company incorporated under the law of Guernsey, having its registered office at St Martin's House, LeBordage, St Peter Port, Guernsey.

The founder is here represented by Mr Patrick van Hees, residing in Messancy, Belgium, by virtue of a proxy given under private seal.

The before said proxy, being initialled ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such party, appearing in the capacity in which it acts, has requested the notary to draw up the following articles of incorporation (the «Articles») of a «société à responsabilité limitée» which such party declared to incorporate.

**Name - Object - Registered Office - Duration**

**Art. 1.** There is hereby formed a «société à responsabilité limitée», limited liability company (the «Company»), governed by the present Articles and by current Luxembourg laws (the «Law») of August 10th, 1915 on commercial companies, of September 18th, 1933 and of December 28th, 1992 on «sociétés à responsabilité limitée».

**Art. 2.** The Company's name is INTERNATIONAL POWER (BLOOMSBURY), S.à r.l.

**Art. 3.** The Company's purpose is to take participations and interests, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign companies or enterprises and to acquire through participations, contributions, underwriting, purchases or options, negotiation or in any other way any securities, rights, patents and licences, and other property, rights and interest in property as the Company shall deem fit, and generally to hold, manage, develop, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and in particular for shares or securities of any company purchasing the same; to enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions, and to grant to any holding company, subsidiary, or fellow subsidiary, or any other company associated in any way with the Company, or the said holding company, subsidiary or fellow subsidiary, in which the Company has a direct or indirect financial interest, any assistance, loans, advances or guarantees; to borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed; finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31st, 1929, on Holding Companies.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

**Art. 4.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The registered office may be transferred within the municipality of the City of Luxembourg by decision of the board of managers.

The registered office of the Company may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by means of a resolution of an extraordinary general meeting of shareholder(s) deliberating in the manner provided by the present Articles.

The Company may have offices and branches, whether or not a permanent establishment, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the board of managers should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the board of managers of the Company.

**Art. 5.** The Company is constituted for an unlimited duration.

**Art. 6.** The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any shareholder.

**Art. 7.** The creditors, representatives, rightful owners or heirs of any shareholder are neither allowed, in any circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the administration of the Company. For the exercise of their rights, they must refer to financial statements and to the decisions of the shareholders meetings or of the sole shareholder, as the case may be.

#### **Capital - Shares**

**Art. 8.** The Company's capital is set at EUR 12,500 (twelve thousand five hundred euro), represented by 500 (five hundred) shares of EUR 25 (twenty-five euro) each.

The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholder(s) adopted in the same manner required for the amendment of the Articles.

**Art. 9.** Each share confers an identical voting right and each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding.

**Art. 10.** The shares are freely transferable among the shareholders.

Shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless shareholders representing at least three-quarters of the share capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Furthermore, the provisions of articles 189 and 190 of the Law shall apply.

The shares are indivisible with regard to the Company, which admits only one owner per share.

**Art. 11.** The Company shall have power to redeem its own shares.

Such redemption shall be carried out by a unanimous resolution of an extraordinary general meeting of the shareholder(s), representing the entirety of the subscribed capital of the Company.

However, if the redemption price is in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent that sufficient distributable sums are available as regards the excess purchase price.

Such redeemed shares shall be cancelled by reduction of the share capital.

#### **Management**

**Art. 12.** The Company will be managed by at least one manager. In the case where more than one manager would be appointed, the managers would form a board of managers. The manager(s) need not be shareholders of the Company. In the case where there would be only one sole manager, this sole manager has all the powers of the board of managers.

The managers shall be appointed, and their remuneration determined, by a resolution of the general meeting of shareholders taken by simple majority of the votes cast, or, in case of sole shareholder, by decision of the sole shareholder. The remuneration of the managers may be modified by a resolution taken at the same majority conditions. The general

meeting of shareholders or the sole shareholder, as the case may be, may at any time and ad nutum remove and replace any manager. All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the general meeting of shareholders or to the sole shareholder, as the case may be, fall within the competence of the board of managers.

In the case of one sole manager, the sole signature of this manager shall bind the Company. In the case of plurality of managers, the Company shall be bound by the joint signature of any two members of the board of managers.

The board of managers may from time to time sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agent(s) who need not be shareholder(s) or manager(s) of the Company.

The board of managers will determine the powers, duties and remuneration (if any) of its agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

**Art. 13.** Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a representative of the Company, he is only responsible for the execution of his mandate.

**Art. 14.** In case of plurality of managers, the decisions of the managers are taken by meeting of the board of managers.

The board of managers shall choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers or for such other matter as may be specified by the board of managers.

The board of managers shall meet when convened by one manager.

Notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the time set for such meeting except in the event of emergency, the nature of which is to be set forth in the minutes of the meeting.

Any such notice shall specify the time and place of the meeting and the agenda of the board of managers' meeting.

All meetings of managers shall be held in the Grand Duchy of Luxembourg.

Notice can be given to each manager by word of mouth, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable communication means.

The notice may be waived by the consent, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable communication means, of each manager.

The meeting will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

Two managers present in person, by proxy or by representative, are a quorum.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex or electronic means or by any other suitable communication means, another manager as his proxy.

A manager may represent more than one manager.

Any and all managers may participate in a meeting of the board of managers by phone, videoconference, or any other suitable telecommunication means allowing all persons participating in the meeting to hear each other at the same time.

Such participation in a meeting is deemed equivalent to participation in person at a meeting of the managers.

Except as otherwise required by these Articles, decisions of the board are adopted by at least a simple majority of managers, present or represented.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meeting.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by written circular, transmitted by ordinary mail, electronic mail or fax, or by phone, teleconferencing or any other suitable telecommunication means.

A written resolution can be documented in a single document or in several separate documents having the same content.

The deliberations of the board of managers shall be recorded in the minutes, which have to be signed by the chairman or two managers. Any transcript of or excerpt from these minutes shall be signed by the chairman or two managers.

### General Meetings of Shareholders

**Art. 15.** Decisions of the shareholders are taken as follows:

- in case of plurality of shareholders, the holding of a shareholders' meeting is not compulsory as long as the shareholders' number is less than twenty-five. In such case, each shareholder shall receive the whole text of each resolution or decision to be taken, transmitted in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or any other suitable telecommunication means. Each shareholder shall vote in writing.

- If the number of shareholders exceeds twenty-five, the decisions of the shareholders are taken in shareholders meetings. In such a case, one general meeting shall be held annually in the Grand Duchy of Luxembourg on the last business day of June. Other general shareholders meetings shall be held in the City of Luxembourg at time specified in the notice of the meeting.

**Art. 16.** General shareholders meetings are convened by the board of managers, failing which by shareholders representing more than half of the capital of the Company.

Written notices convening a general meeting and setting forth the agenda shall be made pursuant to the Law and shall be sent to each shareholder at least 8 (eight) days before the meeting, except for the annual general meeting for which the notice shall be sent at least 21 (twenty-one) days prior to the date of the meeting.

All notices must specify the time and place of the meeting.

If all shareholders are present or represented at the general meeting and state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the general meeting may be held without prior notice.

Any shareholder may act at any general meeting by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable telecommunication means, another person who need not be shareholder.

Each shareholder may participate in general meetings of shareholders.

Resolutions at the meetings of shareholders are validly taken insofar as they are adopted by shareholders representing more than half of the share capital of the Company.

If this quorum is not formed at a first meeting, the shareholders are immediately convened by registered letter to a second meeting.

At this second meeting, resolutions will be taken at the majority of voting shareholders whatever portion of capital may be represented.

However, resolutions to amend the Articles shall only be taken by an extraordinary general meeting of shareholders, at a majority in number of shareholders representing at least three-quarters of the share capital of the Company.

A sole shareholder exercises alone the powers devolved to the meeting of shareholders by the dispositions of the Law.

As a consequence thereof, the sole shareholder takes all decisions that exceed the powers of the board of managers.

Except in case of current operations concluded under normal conditions, contracts concluded between the sole shareholder and the Company have to be recorded in minutes or drawn-up in writing.

### **Financial Year - Balance Sheet**

**Art. 17.** The Company's financial year begins on January 1st and closes on December 31st.

**Art. 18.** Each year, as of 31st December, the board of managers will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the manager(s), statutory auditor(s) (commissaire(s) aux comptes) (if any) and shareholder(s) towards the Company.

At the same time the board of managers will prepare a profit and loss account which will be submitted to the general meeting of shareholders together with the balance sheet.

**Art. 19.** Each shareholder may inspect at the head office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account.

If the number of shareholders exceeds twenty-five, such inspection shall be permitted only during the fifteen days preceding the annual general meeting of shareholders.

### **Supervision of the Company**

**Art. 20.** If the number of shareholders exceeds twenty-five, the supervision of the Company shall be entrusted to one or more statutory auditor(s) (commissaire(s) aux comptes), who may or may not be shareholder(s).

Each statutory auditor shall serve for a term ending on the date of the annual general meeting of shareholders following appointment.

At the end of this period, the statutory auditor(s) (commissaire(s) aux comptes) can be renewed in its/their function by a new resolution of the general meeting of shareholders.

Where the thresholds of article 215 of the law of 1989 on the commercial companies are met, the Company shall have its annual accounts audited by one or more qualified auditor(s) (réviseurs d'entreprises) appointed by the general meeting of shareholders or the sole shareholder, as the case may be, amongst the members of the «Institut des réviseurs d'entreprises».

Notwithstanding the thresholds above mentioned, at any time, one or more qualified auditor(s) (réviseurs d'entreprises) may be appointed by resolution of the general meeting of shareholders or of the sole shareholder, as the case may be, that shall decide the terms and conditions of his/their mandate.

### **Dividend - Reserves**

**Art. 21.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisation, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent of the net profit will be transferred to the statutory reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The balance is at the disposal of the partners.

The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

The excess is distributed among the partners. However, the partners may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve and interim dividends if any, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

### Winding-up - Liquidation

**Art. 22.** The general meeting of shareholders at the majority vote determined by the Law, or the sole shareholder, as the case may be, must agree on the dissolution and the liquidation of the Company as well as the terms thereof.

**Art. 23.** The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders or the sole shareholder, as the case may be, which will specify their powers and fix their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be attributed to the shareholder(s) proportionally to the shares they hold.

A sole shareholder may decide to dissolve the Company and proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

### Applicable Law

**Art. 24.** Reference is made to the provisions of the Law for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Transitory Measures*

Exceptionally, the first financial year shall begin today and end on 31st December 2004.

#### *Subscription - Payment*

All the 500 (five hundred) shares representing the capital have been entirely subscribed by IPR INSURANCE COMPANY LIMITED, named above, and fully paid up in cash, therefore the amount of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred euro) is as now at the disposal of the Company.

IPR INSURANCE COMPANY LIMITED declares and acknowledges that the shares subscribed have been fully paid up though a contribution in cash, proof of which has been duly given to the notary.

#### *Estimate of Costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about EUR 1,500 (one thousand five hundred euro).

#### *Resolutions of the sole Shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Are appointed as managers for an undetermined duration:

- Mr Iain Irvine, Chartered Secretary, with professional address at Senator house, 85 Queen Victoria Street, London, EC4V 4DP United Kingdom

- Mrs Yannick Poos, private employee, with professional address at 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

- Mr Xavier Pauwels, private employee, with professional address at 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

In accordance with article twelve of the Articles, the Company will be bound by the joint signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the sole signature of any two members of the board of managers.

2) The Company shall have its registered office at L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, Grand Duchy of Luxembourg.

#### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing person, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same persons and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

In faith of which we, the undersigned notary have set hand and seal in the City of Luxembourg, on the date at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, said person signed with us, the Notary, the present original deed.

### Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le trois mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, soussigné.

A comparu:

IPR INSURANCE COMPANY LIMITED, société constituée sous les lois de Guernsey, ayant son siège social à St Martin's House, LeBordage, St Peter Port, Guernsey.

Le fondateur est ici représenté par M. Patrick van Hees, résidant à Messancy, Belgique, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Ladite procuration, paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif (les «Statuts») d'une société à responsabilité limitée dont les statuts ont été arrêtés comme suit:

### Dénomination - Siège - Objet - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par les présentes une société à responsabilité limitée (la «Société») régie par les présents Statuts et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur (la «Loi») du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 et du 28 décembre 1992 sur les sociétés à responsabilité limitée.

**Art. 2.** La dénomination de la Société sera INTERNATIONAL POWER (BLOOMSBURY), S.à r.l.



**Art. 3.** La Société a pour objet la prise de participations et d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, acquérir tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment acquérir tous brevets et licences, autre droit de propriété, ou autre droit ou participation jugés opportuns, et plus généralement les gérer et les mettre en valeur, en disposer en tout ou en partie aux conditions que la Société jugera appropriées; prendre part, assister ou participer à des transactions financières, commerciales ou autres et octroyer à toute société holding, filiale ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou aux dites holdings, filiales ou sociétés affiliées dans lesquelles la Société a un intérêt financier direct ou indirect, tout concours, prêts, avances ou garanties, emprunter ou lever des fonds de quelque manière que ce soit et garantir le remboursement de toute somme empruntée, enfin de mener à bien toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, toutefois sans vouloir bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les secteurs ci-dessus décrits et aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

**Art. 4.** Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu de la commune de Luxembourg par décision de la gérance.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision de l'assemblée générale extraordinaire de(s) associé(s) prise dans les conditions requises par les Statuts.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou succursales, permanents ou non, au Luxembourg et à l'étranger.

Au cas où la gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. Cette mesure temporaire sera prise et portée à la connaissance des tiers par la gérance de la Société.

**Art. 5.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 6.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

**Art. 7.** Les créanciers, représentants, ayants-droit ou héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées d'associés ou de l'associé unique, le cas échéant.

### Capital - parts sociales

**Art. 8.** Le capital social est fixé à EUR 12.500 (douze mille cinq cents euro), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales de EUR 25 (vingt-cinq euro) chacune.

Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des associés adoptée dans les conditions requises pour la modification des Statuts.

**Art. 9.** Chaque part sociale confère un droit de vote identique et chaque associé dispose de droits de vote proportionnels à sa participation au capital social.

**Art. 10.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée sans l'agrément donné par les associés représentant au moins les trois quarts du capital social réunis en assemblée générale.

Pour le reste, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

Les parts sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

**Art. 11.** La Société pourra procéder au rachat de ses propres parts sociales.

Un tel rachat ne pourra être décidé que par une résolution unanime de l'assemblée générale extraordinaire de(s) associé(s), représentant la totalité du capital souscrit de la Société.

Néanmoins, si le prix de rachat excède la valeur nominale des parts sociales rachetées, le rachat ne pourra être décidé que si la Société dispose de sommes distribuables suffisantes eu égard au surplus du prix de rachat.

Les parts sociales rachetées seront annulées par réduction du capital social.

### Gérance

**Art. 12.** La société est gérée par au moins un gérant. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance. Les gérants ne sont pas obligatoirement associés. Dans le cas où il y a un seul gérant, il a tous les pouvoirs d'un conseil de gérance.

Les gérants seront désignés et leur rémunération fixée par décision de l'assemblée générale des associés délibérant à la majorité simple des voix ou sur décision de l'associé unique, le cas échéant. La rémunération des gérants pourra être modifiée par une résolution prise aux mêmes conditions de majorité. L'assemblée générale des associés ou l'associé unique, le cas échéant, pourront à tout moment et ad nutum, révoquer et remplacer tout gérant. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la Loi ou par les Statuts à l'assemblée générale des associés ou à l'associé unique, le cas échéant, sont de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

Dans le cas où il n'y a qu'un seul gérant, la seule signature de ce gérant engage la société. Dans le cas de pluralité de gérants, la Société sera engagée par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance peut ponctuellement subdéléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc, le(s)quel(s) ne sera/seront pas obligatoirement associé(s) ou gérant(s) de la Société.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y a lieu) de ce(s) agent(s), la durée de son/leurs mandat(s) ainsi que toutes autres conditions de son/leurs mandat(s).

**Art. 13.** Un gérant ne contracte, en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

**Art. 14.** Dans le cas où il y a plusieurs gérants, les décisions des gérants sont prises en réunion du conseil de gérance.

Le conseil de gérance désigne parmi ses membres un président. Il peut également choisir un secrétaire, lequel n'est pas nécessairement gérant, qui sera responsable de la rédaction du procès-verbal du conseil de gérance ou de tout autre matière spécifiée par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunit sur convocation de l'un des gérants.

Une convocation à une réunion du conseil de gérance devra être adressée à chacun des gérants au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date fixée pour cette réunion, sauf urgence dont la nature devra alors figurer dans le procès-verbal de réunion.

Toute convocation devra spécifier l'heure, le lieu et l'ordre du jour de la réunion du conseil de gérance.

Toutes les réunions du conseil de gérance se tiendront au Grand-Duché du Luxembourg.

Cette convocation peut être adressée à chaque gérant oralement, par écrit ou par télécopie, câble, télégramme ou télex, moyens électroniques ou tout autre moyen de communication approprié.

Il peut être renoncé à la convocation par le consentement écrit ou par télécopie, câble, télégramme ou télex ou par tout autre moyen de communication approprié de chaque manager.

La réunion du conseil de gérance est valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou dûment représentés.

Aucune convocation séparée n'est requise pour les réunions tenues à des dates et lieux fixés lors d'une précédente réunion du conseil de gérance.

Le quorum sera atteint en présence de 2 (deux) gérants en personne, par procuration ou dûment représentés.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou par tout autre moyen de communication approprié un autre gérant pour le représenter.

Un gérant peut représenter plus d'un gérant.

Tout gérant est réputé assister à une réunion du conseil de gérance s'il intervient par téléphone, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication jugé approprié, et permettant à l'ensemble des personnes présentes lors de cette réunion de communiquer à un même moment.

La participation à une réunion du conseil de gérance par de tels moyens sera réputée équivalente à une participation en personne.

Sous réserve de dispositions contraires des Statuts, les décisions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité simple des voix des gérants présents ou représentés.

Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les gérants auront le même effet que les résolutions prises en conseil de gérance.

Dans un tel cas, les résolutions doivent être prises expressément que cela soit par écrit, par lettre circulaire, lettre, courrier électronique, fax ou par téléphone, téléconférence ou tout autre moyen de communication approprié.

Une résolution écrite peut être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu.

Les délibérations du conseil de gérance sont transcrites par un procès-verbal, qui est signé par le président ou deux gérants. Tout extrait ou copie de ce procès-verbal devra être signé par le président ou deux gérants.

### **Assemblées Générales d'Associés**

**Art. 15.** Les décisions des associés sont prises comme suit:

- En présence d'une pluralité d'associés, la tenue d'assemblées générales d'associés n'est pas obligatoire tant que le nombre des associés est inférieur à vingt-cinq. Dans ce cas, chaque associé recevra le texte complet de chaque résolution ou décision devant être prise, transmis par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex ou tout autre moyen de communication approprié. Chaque associé vote par écrit.

- Si le nombre des associés excède vingt-cinq, les décisions des associés sont prises en assemblée générale des associés. Dans ce cas, une assemblée générale annuelle est tenue au Grand-Duché du Luxembourg le dernier jour ouvré du mois de juin. Toute autre assemblée générale des associés se tient dans la commune de Luxembourg à l'heure et au jour fixés dans la convocation à l'assemblée.

**Art. 16.** Les assemblées générales d'associés sont convoquées par la gérance ou, à défaut, par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Une convocation écrite à une assemblée générale indiquant l'ordre du jour est faite conformément à la Loi et est adressée à chaque associé au moins 8 (huit) jours avant l'assemblée, sauf pour l'assemblée générale annuelle pour laquelle la convocation sera envoyée au moins 21 (vingt et un) jours avant la date de l'assemblée.

Toutes les convocations doivent mentionner la date et le lieu de l'assemblée générale.

Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale et indiquent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut se faire représenter à toute assemblée générale en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou tout autre moyen de télécommunication approprié un tiers qui peut ne pas être associé.

Chaque associé a le droit de participer aux assemblées générales des associés.

Les résolutions ne sont valablement adoptées en assemblées générales que pour autant qu'elles soient prises par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée, les associés sont immédiatement convoqués à une seconde assemblée par lettres recommandées.

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions seront adoptées à la majorité des associés votant quelle que soit la portion du capital représenté.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des Statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant au moins trois quarts du capital social.

Un associé unique exerce seul les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la Loi.

En conséquence, l'associé unique prend toutes les décisions excédant les pouvoirs du conseil de gérance.

Excepté les opérations courantes conclues à des conditions normales, les contrats conclus entre l'associé unique et la Société doivent faire l'objet d'un procès-verbal ou être fixés par écrit.

### Exercice social - Comptes Annuels

**Art. 17.** L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre.

**Art. 18.** Chaque année la gérance arrêtera le bilan au 31 décembre. Le bilan contient l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives, avec une annexe contenant une liste de tous ses engagements, ainsi que les dettes des gérants, commissaires aux comptes et associés envers la Société.

Dans le même temps, le conseil de gérance préparera un compte de profits et pertes qui sera soumis à l'assemblée générale des associés avec le bilan.

**Art. 19.** Tout associé peut prendre communication, au siège social de la Société, de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

Si le nombre des associés excède vingt-cinq, une telle communication ne sera autorisée que pendant les quinze jours précédant l'assemblée générale annuelle des associés.

### Surveillance de la Société

**Art. 20.** Si le nombre des associés excède vingt-cinq, la surveillance de la société sera confiée à un ou plusieurs commissaire(s) aux comptes, associé(s) ou non.

Chaque commissaire sera nommé pour une période expirant à la date de l'assemblée générale des associés suivant sa nomination.

A l'expiration de cette période, le(s) commissaire(s) pourra/pourront être renouvelé(s) dans ses/leurs fonction(s) par une nouvelle décision de l'assemblée générale des associés.

Lorsque les seuils de l'article 215 de la loi de 1989 sur les sociétés commerciales seront atteints, la Société confiera le contrôle de ses comptes à un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises désigné(s) par résolution de l'assemblée générale des associés ou par l'associé unique, le cas échéant, parmi les membres de l'Institut des réviseurs d'entreprises.

Nonobstant les seuils ci-dessus mentionnés, à tout moment, un ou plusieurs commissaires peuvent être nommés par résolution de l'assemblée générale des associés ou de l'associé unique, le cas échéant, qui décide des termes et conditions de son / leurs mandat(s).

### Dividendes - Réserves

**Art. 21.** L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde est à la disposition des associés.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par les gérants duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés. Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale et des dividendes intérimaire le cas échéant, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

### Dissolution - Liquidation

**Art. 22.** L'assemblée générale des associés, statuant à la majorité des voix telle que fixée par la Loi ou le cas échéant l'associé unique doivent donner leur accord à la dissolution et à la liquidation de la Société ainsi qu'aux termes et conditions de celle-ci.

**Art. 23.** La liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des associés ou l'associé unique, le cas échéant, qui détermine leurs pouvoirs et rémunérations.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués à l'associé unique ou aux associés au pro rata de leur participation dans le capital de la Société.

Un associé unique peut décider de dissoudre la société et procéder à sa liquidation, étant personnellement responsable de la réalisation des actifs et du paiement des dettes, connues ou inconnues, de la Société.

#### **Loi applicable**

**Art. 24.** Il est renvoyé aux dispositions de la Loi pour l'ensemble des points au regard desquels les présents Statuts ne contiennent aucune disposition spécifique.

#### *Disposition transitoire*

Exceptionnellement le premier exercice commencera le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2004.

#### *Souscription - Libération*

Les 500 (cinq cents) parts sociales représentant l'intégralité du capital social ont toutes été souscrites par IPR INSURANCE COMPANY LIMITED, prénommée, et été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de EUR 12.500 (douze mille cinq cents euro) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société.

IPR INSURANCE COMPANY LIMITED déclare et reconnaît que les parts sociales souscrites ont été intégralement libérées par un apport en numéraire, la preuve de cela ayant déjà été donnée au notaire.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, sont approximativement évalués à EUR 1.500 (mille cinq cents euro).

#### *Décision de l'Associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social souscrit et exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

- Monsieur Iain Irvine, Chartered Secretary, avec adresse professionnelle au Senator house, 85 Queen Victoria Street, London, EC4V 4DP United Kingdom

- Madame Yannick Poos, employée privée, avec adresse professionnelle au 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

- Monsieur Xavier Pauwels, employée privé, avec adresse professionnelle au 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

Conformément à l'article 12 des Statuts, la Société se trouvera engagée par la seule signature de son gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

2) Le siège social de la Société est établi à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la requête des personnes comparantes les présents Statuts sont rédigés en langue anglaise suivis d'une version française; à la requête de la même personne et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé avec nous notaire la présente minute.

Signé: P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2004, vol. 142S, fol. 86, case 5. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 avril 2004.

J. Elvinger.

(029740.3/211/499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2004.

### **CLARINS VENTURES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 82.156.

#### EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2004:

- Est acceptée la démission de ALPMANN HOLDINGS LIMITED en tant que Administrateur. Décharge lui est accordée.

- Est confirmée la nomination de ALPMANN MANAGEMENT S.A. ayant son siège social au 60, Grand-rue, 1<sup>er</sup> étage, L-1660 Luxembourg aux fonctions d'Administrateur, reprenant le mandat en cours.

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de NATIONWIDE MANAGEMENT S.A. comme Administrateur et Administrateur-Délégué.

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de TYNDALL MANAGEMENT S.A. comme Administrateur.
- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de FIDUCIARY AND ACCOUNTING SERVICES S.A. comme Commissaire aux Comptes.

Luxembourg, le 31 mars 2004.

Pour CLARINS VENTURES S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2004, réf. LSO-AP01319. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029634.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**SP CHAUFFAGE SANITAIRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7480 Tuntange, 1, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 44.400.

—  
*Assemblée Générale Extraordinaire*

*Décision de l'associé unique en date du 1<sup>er</sup> avril 2004*

En date du 1<sup>er</sup> avril 2004, Monsieur André Klein, installateur-sanitaire, demeurant à Tuntange, a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Monsieur Ralf Donwen, maître installateur sanitaire né le 26 avril 1960 à (D) Kasel, demeurant à D-54317 Kasel, Brühlweg 14a, est révoqué en sa qualité de gérant technique avec effet au 15 décembre 2003.

Décharge lui est accordée pour la durée de son mandat.

*Deuxième résolution*

Monsieur Guido Groetzner, maître installateur de chauffage, né le 19 juillet 1966 à Trèves, demeurant à D-54331 Pellingen, Härenwies 2, est nommé nouveau gérant technique.

*Troisième résolution*

La société est valablement engagée par la signature conjointe du gérant technique et du gérant administratif pour tout montant dépassant 1.250,- EUR et par la signature d'un des deux gérants pour tout montant inférieur à 1.250,- EUR.

Tuntange, le 1<sup>er</sup> avril 2004.

A. Klein

*L'associé unique*

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2004, réf. LSO-AP00634. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029524.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**ANGELO COSTA HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R. C. Luxembourg B 94.460.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration  
tenue à Luxembourg le 19 mars 2004 à 8.30 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

Le siège social de la Société a été transféré du 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg à partir du 22 mars 2004.

Luxembourg, le 22 mars 2004.

Pour et au nom de la Société ANGELO COSTA HOLDINGS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO05031. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029567.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**BELGIUM'S BEST EXPORT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9905 Troisvierges, 8, Grand-rue.

R. C. Diekirch B 97.999.

—  
*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires  
tenue au siège social en date du 21 novembre 2003 à 10.00 heures*

La réunion est ouverte sous la présidence de Monsieur Guillaume Desseaux, administrateur-délégué.

Le président constate que toutes les actions sont représentées de sorte qu'il ne faut pas justifier des règles de convocation.

Le président donne lecture de l'ordre du jour.

1. Nomination et démission d'administrateurs.
2. Divers.

*Délibérations - Résolutions*

L'Assemblée Générale accepte les démissions de Mesdames Marie Desseaux, Andrée Desseaux et de Monsieur Guillaume Desseaux en leur qualité d'administrateur. Elle leur accorde par vote spécial la décharge pour leur mandat en cours terminé ce jour.

L'Assemblée Générale accepte la démission de Monsieur Guillaume Desseaux en sa qualité d'administrateur-délégué.

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'administrateurs pour les remplacer:

1. la société BC&CC FINANCE S.A., sise avenue Henri Houssaye 7 à 1410 Waterloo, numéro d'entreprises 861.684.949, valablement représentée par Messieurs Bernard Berkein et Christophe Danloy.

2. Monsieur Christophe Danloy, domicilié avenue Henri Houssaye 7 - 1410 Waterloo. Le mandat pourra être rémunéré.

3. Monsieur Bernard Berkein, domicilié avenue Hess de Lilez 30 à 1630 Linkebeek.

Le mandat pourra être rémunéré.

Pour une durée de 6 ans prenant son terme à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Messieurs Christophe Danloy et Bernard Berkein sont nommés administrateurs-délégués pour une durée de 6 ans prenant son terme à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Plus personne ne désirant prendre la parole, la réunion est close à 10.30 heures.

Enregistré à Diekirch, le 31 mars 2004, réf. DSO-AO00444. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(901457.3/667/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 avril 2004.

---

**AMSTERDAM MARITIME RESORT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R. C. Luxembourg B 95.616.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration  
tenue à Luxembourg le 19 mars 2004 à 8.20 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

Le siège social de la Société a été transféré du 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg à partir du 22 mars 2004.

Luxembourg, le 22 mars 2004.

*Pour et au nom de la Société AMSTERDAM MARITIME RESORT S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO05034. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(029568.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**CLEAR SIN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 84.189.

EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2004:

- Est acceptée la démission de ALPMANN HOLDINGS LIMITED en tant que Administrateur. Décharge lui est accordée.

- Est confirmée la nomination de ALPMANN MANAGEMENT S.A. ayant son siège social au 60, Grand-rue, 1<sup>er</sup> étage, L-1660 Luxembourg aux fonctions d'Administrateur, reprenant le mandat en cours.

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de NATIONWIDE MANAGEMENT S.A. comme Administrateur et Administrateur-Délégué.

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de TYNDALL MANAGEMENT S.A. comme Administrateur.

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de FIDUCIARY AND ACCOUNTING SERVICES S.A. comme Commissaire aux Comptes.

Luxembourg, le 31 mars 2004.

*Pour CLEAR SIN INVESTMENTS S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2004, réf. LSO-AP01321. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(029637.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**AMPLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.  
R. C. Luxembourg B 77.873.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration  
tenue à Luxembourg le 19 mars 2004 à 8.10 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

Le siège social de la Société a été transféré du 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg à partir du 22 mars 2004.

Luxembourg, le 22 mars 2004.

*Pour et au nom de la Société AMPLUX S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO05035. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(029569.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**ADAMS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.  
R. C. Luxembourg B 91.879.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration  
tenue à Luxembourg le 19 mars 2004 à 8.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

Le siège social de la Société a été transféré du 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg à partir du 22 mars 2004.

Luxembourg, le 22 mars 2004.

*Pour et au nom de la Société ADAMS HOLDING S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO05036. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(029572.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**MYTILUS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 33.617.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2004, réf. LSO-AP01772, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

**AFFECTATION DU RESULTAT**

- Profit de l'exercice . . . . .	1.646.024,76 EUR
- Résultats reportés. . . . .	- 701.081,32 EUR
	<hr/>
	944.943,44 EUR
- Affectation à la réserve légale. . . . .	47.247,17 EUR
	<hr/>
- Report à nouveau . . . . .	897.696,27 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2004.

Signature.

(029549.3/802/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**COMBRAY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 60, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 81.066.

**EXTRAIT**

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2004:

- Est acceptée la démission de ALPMANN HOLDINGS LIMITED en tant que Administrateur. Décharge lui est accordée.

- Est confirmée la nomination de ALPMANN MANAGEMENT S.A. ayant son siège social au 60, Grand-rue, 1<sup>er</sup> étage, L-1660 Luxembourg aux fonctions d'Administrateur, reprenant le mandat en cours.

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de NATIONWIDE MANAGEMENT S.A. comme Administrateur et Administrateur-Délégué.

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de TYNDALL MANAGEMENT S.A. comme Administrateur.
- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de FIDUCIARY AND ACCOUNTING SERVICES S.A. comme Commissaire aux Comptes.

Luxembourg, le 31 mars 2004.

Pour COMBRAY S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2004, réf. LSO-AP01324. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029651.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**LEND LEASE INTERNATIONAL DISTRESSED DEBT FUND ADVISORS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 82.048.

—  
*Extrait d'une résolution du Conseil d'Administration du 5 février 2004*

Il résulte de ladite résolution que:

Le siège social de la Société est transféré au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 février 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2004, réf. LSO-AP01568. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029598.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**LEND LEASE INTERNATIONAL DISTRESSED DEBT FUND ADVISORS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 82.048.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 12 février 2004*

Il résulte dudit procès-verbal que:

1. La démission de Monsieur Don Skidmore avec effet au 31 janvier 2004 en tant qu'administrateur de la Société a été acceptée.

2. Monsieur Robert W. Johnston, Chief Operating Officer LEND LEASE ASIA PACIFIC, avec adresse professionnelle au Level 11, Australia Square 264-278 George Street, Sydney NSW 2000, Australie, a été coopté en tant qu'administrateurs de la Société, avec effet au 1<sup>er</sup> février 2004.

3. La démission de Madame Susan Desprez avec effet au 5 février 2004 en tant qu'administrateur de la Société a été acceptée.

4. Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, avec adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, a été coopté en tant qu'administrateur de la Société, avec effet au 6 février 2004.

5. Leur élection définitive interviendra à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 12 février 2004.

Pour extrait conforme

A. Steichen

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2004, réf. LSO-AP01567. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029597.3/275/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**BURLINGTON PROPERTIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 74.792.

—  
EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2004:

- Est acceptée la démission de ALPMANN HOLDINGS LIMITED en tant que Administrateur. Décharge lui est accordée.

- Est confirmée la nomination de ALPMANN MANAGEMENT S.A. ayant son siège social au 60, Grand-rue, 1<sup>er</sup> étage, L-1660 Luxembourg aux fonctions d'Administrateur, reprenant le mandat en cours.

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de NATIONWIDE MANAGEMENT S.A. comme Administrateur et Administrateur-Délégué.



- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de TYNDALL MANAGEMENT S.A. comme Administrateur.
- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de FIDUCIARY AND ACCOUNTING SERVICES S.A. comme Commissaire aux Comptes.

Luxembourg, le 31 mars 2004.

Pour BURLINGTON PROPERTIES S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2004, réf. LSO-AP01311. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029652.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**CIPO PALMERIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 13, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 50.102.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg en date du 16 mars 2004*

Il résulte du procès-verbal que Monsieur Alex Benoy, demeurant à L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet est nommé commissaire aux comptes pour une durée de cinq ans.

Luxembourg, le 16 mars 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2004, réf. LSO-AP01540. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029615.3/800/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**CIPO PALMERIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 13, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 50.102.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg en date du 2 avril 2004*

Il résulte dudit procès-verbal que le résultat de l'exercice 2002 a été reporté et que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour l'exercice 2002 et que, conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales, de poursuivre l'activité de la société malgré les pertes subies dépassant la moitié du capital social. Les mandats des administrateurs, Madame Marie-Claire Flamion et Anita Chauvier, ont été renouvelés pour un terme d'une année.

Luxembourg, le 2 avril 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2004, réf. LSO-AP01537. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029617.3/800/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**FOREST HILL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R. C. Luxembourg B 89.891.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg le 19 mars 2004 à 11.30 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

Le siège social de la Société a été transféré du 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg à partir du 22 mars 2004.

Luxembourg, le 22 mars 2004.

Pour et au nom de la Société FOREST HILL, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO05037. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029585.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**FINANCIERE HOME INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.  
R. C. Luxembourg B 97.329.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration  
tenue à Luxembourg le 19 mars 2004 à 11.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

Le siège social de la Société a été transféré du 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg à partir du 22 mars 2004.

Luxembourg, le 22 mars 2004.

*Pour et au nom de la Société FINANCIERE HOME INVEST, S.à r.l.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO05039. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029587.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**EXTERLAND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.  
R. C. Luxembourg B 95.403.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration  
tenue à Luxembourg le 19 mars 2004 à 10.40 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

Le siège social de la Société a été transféré du 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg à partir du 22 mars 2004.

Luxembourg, le 22 mars 2004.

*Pour et au nom de la Société EXTERLAND, S.à r.l.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO05040. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029588.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**BLUE TOMATO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 45-47, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 69.791.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Strassen en date du 12 février 2004*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour l'exercice 2002. Les mandats des administrateurs, à savoir Monsieur Stéphane Verheyden et de Madame Orsolya Politovszky ont été renouvelés pour une durée de six ans.

Strassen, le 12 février 2004.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2004, réf. LSO-AN03882. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029618.3/800/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**TRANSPORT FRIGORIFIQUE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

R. C. Diekirch B 93.296.

—  
*Assemblée Générale Extraordinaire*

L'Assemblée Générale de ce mardi 16 mars 2004 a pour ordre du jour:

- la nomination de Madame Lydia Diane aux fonctions d'administrateur-délégué et administrateur,
- la démission de Madame Vanessa Romano de son poste d'administrateur,
- la signature par deux administrateurs des cinquante actions au porteur,
- la distribution de ces actions aux trois actionnaires,
- la mise à jour du livre des actionnaires,
- la définition du rôle de la société BRIFEX S.A. dans la société T.F.I. S.A.,
- la présentation du bilan d'exploitation de quatre mois d'activité.

La séance est ouverte à 10.10 heures sous la présidence de Monsieur Reculé; administrateur-délégué de la S.A. BRIFEX.

Le président appelle aux fonctions de secrétaire Monsieur Jean Marc et aux fonctions de scrutateur Monsieur Cotteux Louis.

Tous les actionnaires sont présents, la séance peut donc commencer.

Deux administrateurs sont également présents; Madame Scaminaci et Monsieur Romano; les actionnaires les invitent à assister à la réunion.

Madame Lydia Diane est appelée aux fonctions d'administrateur-délégué compte tenu de sa capacité professionnelle; Madame Diane a une autorisation pour exercer une fonction de dirigeante au sein d'une société de transport et cette autorisation pourra être étendue à la société. Madame Lydia Diane est appelée au poste d'administrateur.

Les actionnaires marquent leur accord à cette nomination, jusqu'à l'Assemblée Générale 2009.

Monsieur Kelner et Madame Romano ont présenté leur démission aux postes respectivement d'administrateur-délégué et d'administrateur.

Les actionnaires acceptent les deux démissions et donnent décharge de leur gestion.

Les cinquante actions au porteur sont signées par les administrateurs Madame Scaminaci et Monsieur Romano; ces actions sont distribuées aux actionnaires conformément à l'acte de constitution passé devant le notaire Martine Decker le 24 avril 2003.

Il n'y a pas lieu de mettre à jour le livre des actionnaires vu que les actions ont été distribuées.

La société BRIFEX S.A. n'a plus, à partir de ce jour, aucune responsabilité dans la société T.F.I. S.A. du fait qu'elle a remis à Monsieur Romano les actions qu'elle détenait pour son compte en vertu du contrat de fiducie signé entre les parties.

Le bilan d'exploitation n'a pas été communiqué aux actionnaires en même temps que la convocation de l'Assemblée Générale; ils n'ont donc pas pu l'examiner. De plus ce bilan a été confectionné par une personne non habilitée; ce point à l'ordre du jour est sans objet et l'Assemblée n'a pas jugé bon d'en débattre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10.30 heures.

BRIFEX S.A. (32 actions) / M. Jean (11 actions) / L. Cotteux (7 actions)

Signature

*Pour acceptation de la fonction d'administrateur-délégué*

L. Diane

Enregistré à Diekirch, le 22 mars 2004, réf. DSO-AO00365. – Reçu 166 euros.

*Le Receveur ff. (signé): Signature.*

(901463.3/000/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 avril 2004.

**CREATEL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 62.651.

*Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 31 mars 2004*

*Première résolution*

NATIONWIDE MANAGEMENT S.A. ayant son siège social 60, Grand'Rue, 1<sup>er</sup> Etage, L-1660 Luxembourg a été nommée Administrateur-Délégué avec effet immédiat.

Luxembourg, le 31 mars 2004.

*Pour CREATEL INTERNATIONAL S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2004, réf. LSO-AP01334. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(029639.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

**CREATEL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 62.651.

EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2004:

- est acceptée la démission de NATIONWIDE MANAGEMENT (SAMOA) S.A. en tant que Administrateur et Administrateur-Délégué. Décharge lui est accordée.

- sont acceptées les démissions de TYNDALL MANAGEMENT (SAMOA) S.A. et d'ALPMANN HOLDINGS LIMITED en tant que Administrateurs. Décharge leur est accordée.

- sont confirmées les nominations de NATIONWIDE MANAGEMENT S.A., TYNDALL MANAGEMENT S.A. et ALPMANN MANAGEMENT S.A. ayant leur siège social au 60, Grand'rue, 1<sup>er</sup> Etage, L-1660 Luxembourg aux fonctions d'Administrateurs, reprenant les mandats en cours jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2008.

Luxembourg, le 31 mars 2004.  
Pour *CREATEL INTERNATIONAL S.A.*  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2004, réf. LSO-AP01332. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029641.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**CROMA INTERNATIONAL TRADING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 89.813.

—  
*Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 31 mars 2004*

*Première résolution*

NATIONWIDE MANAGEMENT S.A. ayant son siège social 60, Grand'Rue, 1<sup>er</sup> Etage, L-1660 Luxembourg a été nommée Administrateur-Délégué avec effet immédiat.

Luxembourg, le 31 mars 2004.

Pour *CROMA INTERNATIONAL TRADING S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2004, réf. LSO-AP01330. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029646.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**CROMA INTERNATIONAL TRADING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 89.813.

—  
EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2004:

- est acceptée la démission de NATIONWIDE MANAGEMENT (SAMOA) S.A. en tant que Administrateur et Administrateur-Délégué. Décharge lui est accordée.

- sont acceptées les démissions de TYNDALL MANAGEMENT (SAMOA) S.A. et d'ALPMANN HOLDINGS LIMITED en tant que Administrateurs. Décharge leur est accordée.

- sont confirmées les nominations de NATIONWIDE MANAGEMENT S.A., TYNDALL MANAGEMENT S.A. et ALPMANN MANAGEMENT S.A. ayant leur siège social au 60, Grand'rue, 1<sup>er</sup> Etage, L-1660 Luxembourg aux fonctions d'Administrateurs, reprenant les mandats en cours.

- est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de FIDUCIARY AND ACCOUNTING SERVICES S.A. comme Commissaire aux Comptes.

Luxembourg, le 31 mars 2004.

Pour *CROMA INTERNATIONAL TRADING S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2004, réf. LSO-AP01329. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029642.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**AURINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.  
R. C. Luxembourg B 77.943.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires  
tenue à Luxembourg en date du 5 avril 2004*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour l'exercice 2002.

Luxembourg, le 5 avril 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2004, réf. LSO-AP01528. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029623.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**CONCEPT DEVELOPMENT GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.  
R. C. Luxembourg B 78.242.

—  
*Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 31 mars 2004*

*Première résolution*

NATIONWIDE MANAGEMENT S.A. ayant son siège social 60, Grand'Rue, 1<sup>er</sup> Etage, L-1660 Luxembourg a été nommée Administrateur-Délégué avec effet immédiat.

Luxembourg, le 31 mars 2004.

*Pour CONCEPT DEVELOPMENT GROUP S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2004, réf. LSO-AP01328. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(029650.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**CONCEPT DEVELOPMENT GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.  
R. C. Luxembourg B 78.242.

—  
EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2004:

- est acceptée la démission de NATIONWIDE MANAGEMENT (SAMOA) S.A. en tant que Administrateur et Administrateur-Délégué. Décharge lui est accordée.

- sont acceptées les démissions de TYNDALL MANAGEMENT (SAMOA) S.A. et d'ALPMANN HOLDINGS LIMITED en tant que Administrateurs. Décharge leur est accordée.

- sont confirmées les nominations de NATIONWIDE MANAGEMENT S.A., TYNDALL MANAGEMENT S.A. et ALPMANN MANAGEMENT S.A. ayant leur siège social au 60, Grand'rue, 1<sup>er</sup> Etage, L-1660 Luxembourg aux fonctions d'Administrateurs, reprenant les mandats en cours.

- est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de FIDUCIARY AND ACCOUNTING SERVICES S.A. comme Commissaire aux Comptes.

Luxembourg, le 31 mars 2004.

*Pour CONCEPT DEVELOPMENT GROUP S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2004, réf. LSO-AP01327. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(029649.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**ALTUS WORLD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 60, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 71.625.

—  
EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2004:

- Est acceptée la démission de ALPMANN HOLDINGS LIMITED en tant que Administrateur. Décharge lui est accordée.

- Est confirmée la nomination de ALPMANN MANAGEMENT S.A. ayant son siège social au 60, Grand-rue, 1<sup>er</sup> étage, L-1660 Luxembourg aux fonctions d'Administrateur, reprenant le mandat en cours.

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de NATIONWIDE MANAGEMENT S.A. comme Administrateur et Administrateur-Délégué.

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de TYNDALL MANAGEMENT S.A. comme Administrateur.

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de FIDUCIARY AND ACCOUNTING SERVICES S.A. comme Commissaire aux Comptes.

Luxembourg, le 31 mars 2004.

*Pour ALTUS WORLD S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2004, réf. LSO-AP01299. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(029655.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**BLUE ICE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 80.388.

—  
*Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 31 mars 2004*

*Première résolution*

NATIONWIDE MANAGEMENT S.A. ayant son siège social 60, Grand'Rue, 1<sup>er</sup> Etage, L-1660 Luxembourg a été nommée Administrateur-Délégué avec effet immédiat.

Luxembourg, le 31 mars 2004.

*Pour BLUE ICE HOLDING S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2004, réf. LSO-AP01309. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(029653.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**BLUE ICE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 80.388.

—  
EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2004:

- Est acceptée la démission de NATIONWIDE MANAGEMENT (SAMOA) S.A. en tant que Administrateur et Administrateur-Délégué. Décharge lui est accordée.

- Sont acceptées les démissions de TYNDALL MANAGEMENT (SAMOA) S.A. et d'ALPMANN HOLDINGS LIMITED en tant que Administrateurs. Décharge leur est accordée.

- Sont confirmées les nominations de NATIONWIDE MANAGEMENT S.A., TYNDALL MANAGEMENT S.A. et ALPMANN MANAGEMENT S.A. ayant leur siège social au 60, Grand'rue, 1<sup>er</sup> Etage, L-1660 Luxembourg aux fonctions d'Administrateurs, reprenant les mandats en cours.

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de FIDUCIARY AND ACCOUNTING SERVICES S.A. comme Commissaire aux Comptes.

Luxembourg, le 31 mars 2004.

*Pour BLUE ICE HOLDING S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2004, réf. LSO-AP01308. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(029654.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**APEXCO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 82.732.

—  
*Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 31 mars 2004*

*Résolution 1*

NATIONWIDE MANAGEMENT S.A. ayant son siège social 60, Grand-rue, 1<sup>er</sup> étage, L-1660 Luxembourg a été nommée Administrateur-Délégué avec effet immédiat.

Luxembourg, le 31 mars 2004.

*Pour APEXCO S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2004, réf. LSO-AP01303. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(029660.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**APEXCO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 82.732.

—  
EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2004:

- Est acceptée la démission de NATIONWIDE MANAGEMENT (SAMOA) S.A. en tant que Administrateur et Administrateur-Délégué. Décharge lui est accordée.

- Sont acceptées les démissions de TYNDALL MANAGEMENT (SAMOA) S.A. et d'ALPMANN HOLDINGS LIMITED en tant que Administrateurs. Décharge leur est accordée.

- Sont confirmée les nominations de NATIONWIDE MANAGEMENT S.A., TYNDALL MANAGEMENT S.A. et ALPMANN MANAGEMENT S.A. ayant leur siège social au 60, Grand-rue, 1<sup>er</sup> étage, L-1660 Luxembourg aux fonctions d'Administrateurs, reprenant les mandats en cours.

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de FIDUCIARY AND ACCOUNTING SERVICES S.A. comme Commissaire aux Comptes.

Luxembourg, le 31 mars 2004.

Pour APEXCO S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2004, réf. LSO-AP01302. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029661.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**AMS MEDIA ADVERTISING SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 57.316.

*Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 31 mars 2004*

*Résolution 1*

NATIONWIDE MANAGEMENT S.A. ayant son siège social 60, Grand-rue, 1<sup>er</sup> étage, L-1660 Luxembourg a été nommée Administrateur-Délégué avec effet immédiat.

Luxembourg, le 31 mars 2004.

Pour AMS MEDIA ADVERTISING SERVICES S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2004, réf. LSO-AP01301. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029666.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**AMS MEDIA ADVERTISING SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 57.316.

EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2004:

- Est acceptée la démission de NATIONWIDE MANAGEMENT (SAMOA) S.A. en tant que Administrateur et Administrateur-Délégué. Décharge lui est accordée.

- Sont acceptées les démissions de TYNDALL MANAGEMENT (SAMOA) S.A. et d'ORIENTAL MANAGEMENT S.A. en tant que Administrateurs. Décharge leur est accordée.

- Sont confirmée les nominations de NATIONWIDE MANAGEMENT S.A., TYNDALL MANAGEMENT S.A. et ALPMANN MANAGEMENT S.A. ayant leur siège social au 60, Grand-rue, 1<sup>er</sup> étage, L-1660 Luxembourg aux fonctions d'Administrateurs, reprenant les mandats en cours.

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de FIDUCIARY AND ACCOUNTING SERVICES S.A. comme Commissaire aux Comptes.

Luxembourg, le 31 mars 2004.

Pour AMS MEDIA ADVERTISING SERVICES S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2004, réf. LSO-AP01300. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029663.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**ESI EFFICIO SOLUTION INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R. C. Luxembourg B 97.117.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil de Gérance  
tenue à Luxembourg le 19 mars 2004 à 10.20 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

Le siège social de la Société a été transféré du 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg à partir du 22 mars 2004.

Luxembourg, le 22 mars 2004.

Pour et au nom de la Société *ESI EFFICIO SOLUTION INVESTMENTS, S.à r.l.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO05042. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029861.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2004.

---

**ALIGOTE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 68.538.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2004, réf. LSO-AO05739, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(029662.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**ALIGOTE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 68.538.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2004, réf. LSO-AO05741, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(029664.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**ALIGOTE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 68.538.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2004, réf. LSO-AO05743, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(029665.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---

**ALIGOTE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 68.538.

—  
Les statuts coordonnés au 17 octobre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 26 mars 2004, réf. LSO-AO05738 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(029659.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

---